



RAPPORT

D'ACTIVITE

2023



• DÉCOUVREZ VOTRE
SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

ASSTV

ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LA VIENNE

SOMMAIRE

4
**ORGANISATION GÉNÉRALE
DU SERVICE**

14
**FONCTIONNEMENT DU
SERVICE**

46
**INVESTISSEMENTS ET
COÛTS**

52
CONCLUSION

Column, bar, and pie charts compare values in a single category, such as the number of products sold by each salesperson. Pie charts show each category's value as a percentage of the whole.

Fundraiser Results by Salesperson

PARTICIPANT	Items Sold
nonoo	11
nono	15
nonoo	9
nonoo	14
nonoo	22

Column Chart



Pie Chart

- nonoo
- nono
- nonoo
- nonoo
- nonoo





ORGANISATION GÉNÉRALE DU SERVICE

5 IDENTITÉ

6 CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 COMMISSION DE CONTRÔLE

8 LOCAUX ET MATÉRIELS

10 PERSONNEL

RAISON SOCIALE

Association du Service de Santé au Travail de la Vienne

ADRESSE

24 Rue Salvador Allende — BP 70072 — 86002 POITIERS CEDEX

N° DE DÉCLARATION PRÉFECTURE

0863002072

COMPÉTENCE

Territoriale : Département de la Vienne

Professionnelle : toutes professions hors agricole



PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Claude DUPRAZ



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Dominique DERENANCOURT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Jean-Claude
DUPRAZ

VICE- PRÉSIDENT

Mme Catherine
GAUTIER

TRÉSORIER

Mme Patricia
DUCORNET

SECRÉTAIRE

M. Jérôme
BEAUJANEAU

MEMBRES EMPLOYEURS

M. Hugues
BAALOUCH

M. Nicolas
BATAILLE

M. Jérôme
BEAUJANEAU

M. Laurent
BOUCHET

M. Jean-Claude
DUPRAZ

M. Pierre-André
GILLES

M. Philippe
GERARDIN

Maitre Christine
GONCALVES-
GOJOSSE

M. Philippe
HUET

M. François
LAFOND

MEMBRES SALARIÉS

CGT

Mme Catherine
GAUTIER

Mme Michelle
DA COSTA

M. Olivier
HONORE

CFDT

M. Cyril
CHARRIER

M. Bruno
MESMIN

M. Thierry
AUDINET

FO

Mme Virginie
MARSAULT

CFE—CGC

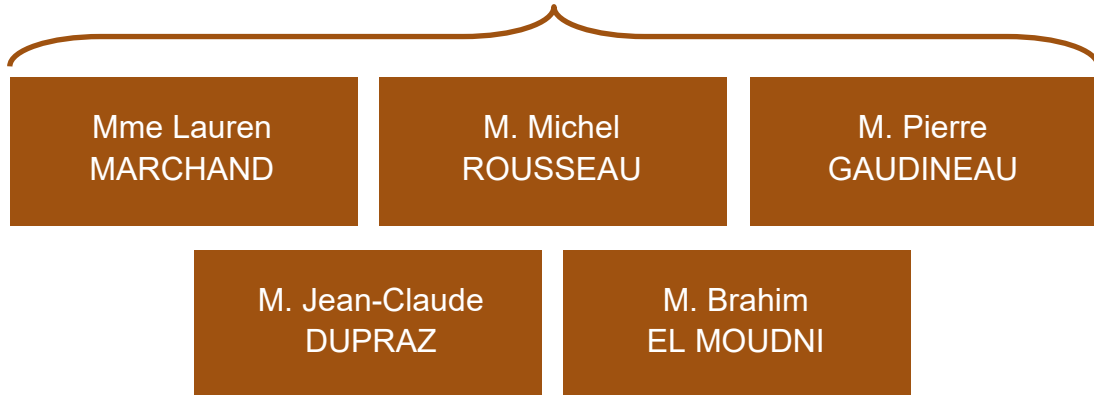
Mme Patricia
DUCORNET

CFTC

M. Pol-Bernard
CONTE

COMMISSION DE CONTRÔLE

5 REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS



4 REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA CGT



3 REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA CFDT



1 REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA FO

Mme Virginie
MARSAULT

1 REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA CFE — CGC

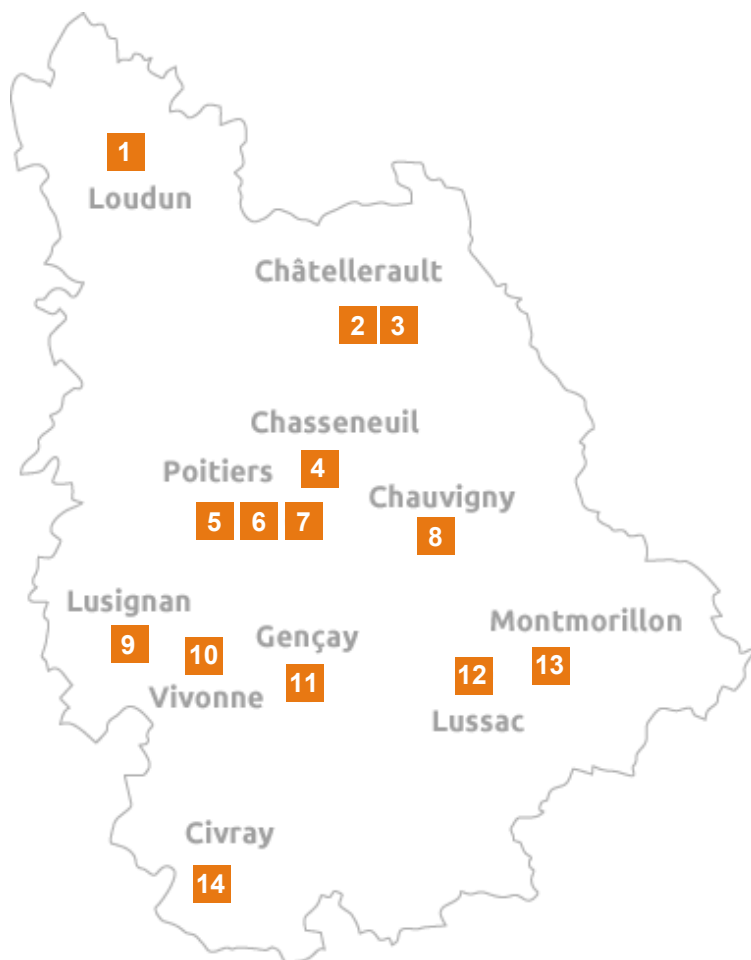
Mme Patricia
DUCORNET

1 REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA CFTC

M. Pol-Bernard
CONTE

LOCAUX ET MATÉRIELS

14 centres fixes



7 4 Rue du Pont Maria Pia
86006 POITIERS Chaumont
☎ 05 49 41 55 20
3 cabinets médicaux

8 Z.I. du Planty
86300 CHAUVIGNY
☎ 05 49 46 39 17
2 cabinets médicaux

9 41 Rue de Saintonge
86600 LUSIGNAN
(centre annexe en location)
☎ 05 49 18 07 27
1 cabinet médical

10 8 Bis Place des Tilleuls
86370 VIVONNE
(centre annexe en location)
☎ 05 49 89 01 95
2 cabinets médicaux

11 1 Rue de la Paix
86160 GENÇAY
☎ 05 49 03 16 30
1 cabinet médical

12 25 Route de Montmorillon
86320 LUSSAC les CHATEAUX
☎ 05 49 84 58 85
1 cabinet médical

13 1 Rue Daniel Cormier
86500 MONTMORILLON
☎ 05 49 91 13 09
2 cabinets médicaux

14 18 Rue Salvador Allende
86400 CIVRAY
☎ 05 49 87 29 29
1 cabinet médical

1 5 Avenue de Ouagadougou
86200 LOUDUN
☎ 05 49 98 07 40
2 cabinets médicaux

4 5 Avenue de l'Europe
86360 CHASSENEUIL
☎ 05 49 62 73 80
6 cabinets médicaux

2 21 Rue Léon Joany
86104 CHATELLERAULT
☎ 05 49 21 09 96
8 cabinets médicaux

5 24 Rue Salvador Allende
86002 POITIERS
☎ 05 49 61 19 77
13 cabinets médicaux

3 9 Rue Jean Perrin
ZAC du Sanital
86102 CHATELLERAULT
☎ 05 49 90 38 50
4 cabinets médicaux

6 10 Rue des Entrepreneurs
Z.I. de la REPUBLIQUE
86062 POITIERS
☎ 05 49 41 59 80
4 cabinets médicaux

Locaux d'appoint

Le Service utilise en location des locaux aménagés par les communes de communes comme à :

- Mirebeau
- Vouillé
- L'Isle-Jourdain
- Couhé

Centres médicaux mobiles

Un tracteur pour deux semi-remorques aménagées en cabinets médicaux dont une munie d'une cabine audiométrique, pour les visites des entreprises éloignées des centres fixes, ce qui permet de rapprocher le médecin du travail des entreprises et de leurs salariés. Ces véhicules sont équipés d'appareils médicaux pour les examens complémentaires, installés à demeure dans les véhicules. Ces remorques sont climatisées.

L'analyse sur l'année 2023 montre que les remorques ont été utilisées 23 jours.

Centres annexes d'entreprises

Environ 84 entreprises mettent à notre disposition un local conforme à la réglementation. Environ 25 infirmières sont mises à la disposition des médecins du travail dans les entreprises concernées.

Il est à noter que depuis l'année 2020, nous passons des conventions avec de grosses entreprises dotées d'infirmière, afin qu'elles puissent exercer en Infirmière Santé Travail lorsqu'elles ont la formation souhaitée et avoir un accès à notre logiciel métier Préventiel restreint uniquement aux salariés de l'entreprise en question.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des entreprises du département concerné.

CONVENTIONS ENTREPRISE/IST

Nom Entreprise	Nom Médecin du Travail	Nom Infirmier(e) en Santé Travail	Date retour convention
FENWICK LINDE OPERATIONS	Dr Patrice VALLEE	Léa POUPEAU	26/11/2019
AIGLE INTERNATIONAL	Dr Stéphane PICHOT	Marie VIGNEUL	17/08/2020
BANQUE de France	Dr Claire BONILLO	Frédérique BOSSA	21/12/2022
SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	Dr Vincent LAPEYRONNIE	Pascale VARNOUX	20/09/2023
SCHNEIDER ELECTRIC	Dr Caroline BIDEAU-PRIES	Marina BOLZER	03/12/2019
VALEO	Dr Dominique MARMIN	Stéphanie CAZARETH	01/06/2023
THALES	Dr Patrice VALLEE	Geneviève WEETS	31/01/2020
MARIE SURGELES	Dr Vincent LAPEYRONNIE	Laura STOCKY	30/09/2020
THALES AVIONICS	Dr Patrice VALLEE	Isabelle FASILLEAU	02/10/2020
MARELLI France	Dr Vincent LAPEYRONNIE	Pauline PORTAL	23/09/2020
ARCO	Dr Stéphane PICHOT	Céline PIAU	01/07/2022
SAFRAN Electronics and Défense	Dr Radu Dan MOISOIU	Isabelle BOUTREAU	08/09/2023
SAFT	Dr Radu Dan MOISOIU	Isabelle BOUTREAU	21/10/2020
AUTOLIV ISODELTA	Dr Radu Dan MOISOIU	Valérie LEBRETON	14/09/2021

PERSONNEL

Il s'agit des mouvements de personnel en CDI.

Médecins

Sorties :

Dr Christian LEGENDRE	31/03/2023	Retraite
Dr Emmanuelle BURFIN	30/06/2023	Retraite

Infirmier(e)s en Santé Travail

Sortie :

Mme Pascale VARNOUX	09/09/2023	Démission
---------------------	------------	-----------

Préventeurs

Entrées :

M. Patrick GORA	04/04/2023
Mme Adjovi ANIFRANI	01/07/2023
Mme Honorine CHAALAL	01/11/2023

Assistantes équipe pluridisciplinaire

Entrées :

Mme Léa ROBIN	01/01/2023
Mme Isabelle GOULMY	10/07/2023
Mme Ophélie LAVERGNE	25/09/2023

Sortie :

Mme Martine GRAS	31/12/2023	Retraite
------------------	------------	----------

Sortie :

Mme Christine REIGNOUX	19/12/2023	Licenciement (inaptitude)
------------------------	------------	---------------------------

Retour en arrière

La sage et audacieuse décision prise par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale a autorisé la concrétisation des recrutements de Médecins du Travail sur l'année 2022 ce qui s'est traduit par un accroissement de 54% du temps médical entre 2021 et fin 2022. Cet apport de Médecin du Travail a directement un impact sur le nombre de salariés suivis par équipe médicale comme vous le verrez sur le tableau des secteurs.

Année 2023

Sur l'année 2023, nous avons privilégié le renforcement des Préventeurs. Ainsi le Pôle Prévention des Risques Professionnels a été renforcé avec le recrutement de Monsieur Patrick GORA, Conseiller en Prévention des Risques Chimiques.

Le Pôle RPS s'est également vu renforcé avec l'arrivée d'une Psychologue du Travail.

Enfin, la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien en Emploi a été renforcée avec le recrutement de Madame Honorine CHAALAL en qualité de Conseillère en Evolution Professionnelle.

Avec l'évolution du Pôle RPS, Monsieur Clément GRIGNOUX a été promu Responsable du Pôle RPS au 1er mai 2023.

Concernant le Pôle Prévention des Risques Professionnels, Madame Camille COUSSON, Assistante Médicale qui suivait un cursus de formation afin de devenir Technicienne Hygiène Sécurité, a obtenu son diplôme et a pris ses nouvelles fonctions le 1er octobre 2023.

Madame Ophélie LAVERGNE, Assistante Médicale, est inscrite à un cursus de formation sur l'année 2024 afin de devenir Technicienne Hygiène Sécurité.

Au sein du Pôle Ergonomie, Madame Evelyne SCHNEIDER (Technicienne Hygiène Sécurité) est toujours dans un parcours de formation afin de devenir Ergonome fin 2024.

Enfin, concernant le Pôle Administratif, Monsieur Stéphane LE DUNF, Responsable Technique Logiciel Métier, a été promu Directeur Opérationnel des Systèmes d'Information au 1er avril 2023.

Madame Alexandrine MOINE, anciennement Hôtesse d'accueil est venue renforcer le Pôle en tant qu'Assistante de Direction au 1er mai 2023. Madame Ludivine MARMUS, Assistante de Direction, occupe les fonctions de Responsable des Ressources Humaines depuis le 1er décembre 2023.

L'ensemble du personnel en CDI se répartit par pôle au 31 décembre 2022 de la façon suivante :

Emplois	Pôle Médical	Pôle Technique	Pôle Administratif	Pôle Action Sociale	Pôle Logistique	Total
ASST /Assistante de l'équipe pluridisciplinaire	35					35
Secrétaire Médicale	2					2
Responsable Pôle Social				1		1
Chargée d'Accompagnement Social et Professionnel				1		1
Secrétaire Cellule PDP				0,67		0,67
Conseillère en Evolution Professionnelle				1		1
Infirmière en santé au travail	18,9					18,9
Médecin du Travail	20,92					20,92
Collaborateur Médecin	3					3
Hôtesse d'accueil - standardiste	1					1
Responsable Pôle Ergonomie		1				1
Ergonome		1				1
Responsable Pôle Risques Professionnels		1				1
Ingénieur hygiène sécurité		1				1
Responsable Pôle RPS		1				1
Psychologue du travail		1				1
Technicienne Assistante Santé Travail		1				1
Technicienne hygiène sécurité		15,69				15,69
Conseillère en Ergonomie		0,61				0,61
Responsable des services généraux					1	1
Agent de propreté					0,91	0,91

Emplois	Pôle Médical	Pôle Technique	Pôle Administratif	Pôle Action Sociale	Pôle Logistique	Total
Directeur opérationnel des Systèmes d'Information			1			1
Assistante de direction			4			4
Responsable des Ressources Humaines			1			1
Directeur Administratif et Financier			1			1
Directeur Général			1			1
TOTAL	80,82	23,3	8	3,67	1,91	117,11

Soit un total de 123 CDI au 31 décembre 2023 contre 121 au 31 décembre 2022.



FONCTIONNEMENT DU SERVICE

15	COMPÉTENCES
15	NOMBRE D'ADHÉRENTS ET D'ENTREPRISES
16	CONVENTION SERVICE PUBLIC
16	PROFILS PARTICULIERS DE TRAVAILLEURS
17	EFFECTIF MÉDICAL/SURVEILLÉ
20	ACTIVITÉ CLINIQUE
22	APPROCHE PAR TYPE DE VISITE
24	APPROCHE PAR EXAMENS COMPLÉMENTAIRES
26	ACTIVITÉ SUR LE MILIEU DE TRAVAIL
31	GROUPE INFORMATION CONSEIL COMMUNICATION
38	BILAN DES ATELIERS 2023
41	COMMENTAIRE

COMPÉTENCES

Les compétences interprofessionnelles dans lesquelles intervient l'ASSTV concernent toutes les entreprises des secteurs régies par la Sécurité Sociale ainsi que les entreprises du bâtiment. Notre agrément nous donne également compétence pour les entreprises de travail temporaire.

NOMBRE D'ADHÉRENTS

10 011 Adhérents actifs au 31 décembre 2023

Nous avons enregistré 651 nouvelles adhésions sur cette année 2023. Il est aussi à noter qu'au cours de cette année, ce sont 42 entreprises qui ont été radiées pour non-paiement et 60 entreprises pour non-déclaration. Les entreprises radiées pour liquidation judiciaire ou cessation d'activité s'élèvent en 2023 à 346.

NOMBRE D'ENTREPRISE EN FONCTION DE L'EFFECTIF

	Secteur privé / répartition selon la taille des établissements	
	<i>Etablissements actifs</i>	<i>Individus suivis</i>
De 1 à 10	7399	24330
De 11 à 49	1659	33435
De 50 à 199	306	27594
De 200 et plus	44	14462
Pas d'effectif déclaré	603	0
TOTAL	10011	99821

CONVENTION AVEC LE SERVICE PUBLIC

Suivi Individuel	Suivi Individuel Adapté	Suivi Individuel Renforcé
1 194	53	441
1 688		

PROFILS PARTICULIERS DE TRAVAILLEURS

En fonction des requêtes effectuées sur le logiciel métier, l'effectif déclaré par catégorie d'adhérents à fin 2023 se répartit selon le tableau suivant qui est le reflet des nouvelles exigences demandées par la future certification.

Au début de l'année 2023, certaines entreprises forfaitaires sont passées au Per Capita comme les Lavandières et Center Parc.

Le personnel administratif des agences temporaires de travail sont eux aussi passés au Per Capita en fin d'année 2023.

En fin d'année 2023, nous avons repositionné 56 entreprises gérées en forfaitaire au Per Capita. Cette action se poursuivra en 2024.

TYPE D'ADHERENTS	Effectifs au 31/12/2023
Per Capita	82447
ADMR	1230
INB	0
Saisonniers	0
Apprentis	7095
Eloignés	0
Détachés	0
Employeurs non-salariés	0
Indépendants	1
Collectivités territoriales	0
Forfaitaires	5507
Intérimaires	3542
TOTAL	99822

EFFECTIF MÉDICAL / EFFECTIFS SURVEILLÉS

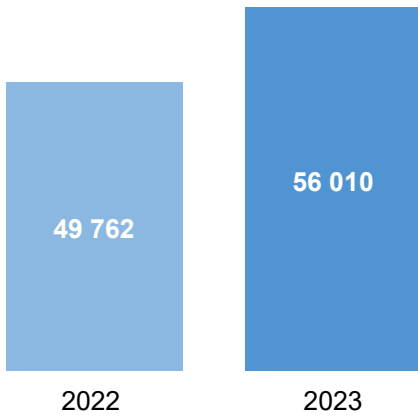
Les effectifs suivis par les Médecins du Travail et le nombre de visites réalisées sont représentés par les tableaux suivants :

CENTRE	NOMS	Horaire hebdomadaire	Eff. déclarés hors ETT	Nbr. visites réalisées
<i>M É D E C I N S</i>				
Chasseneuil	BIDEAU-PRIES Caroline	35	4 024	2040
Chasseneuil	LEFEVRE Clémence	35	4 214	1600
Chasseneuil	PISSARD Stéphanie	35	3 931	1183
Châtelleraut	GOULMY Gérard	35	8 057	2432
Châtelleraut	LAPEYRONNIE Vincent	35	3 833	1630
Châtelleraut	LEGENDRE Christian (Retraite au 31/03/2023)	35		231
Châtelleraut	MARMIN Dominique	35	3 902	1558
Chaumont	CATHALIFAUD Magali	35	4 334	1238
Chaumont	RAPINEL Soazig	35	4 190	896
Chaumont	VUILLEMIN Nathan (Interne équipe RAPINEL Soazig)			30
Chauvigny/ Montmorillon	DU BREUILLAC Béatrice	35	4 626	1295
Civray	MOUCHIKHINE Jean	35	2 679	1088
Gençay	BAILLOUX Lorianne	35	2 775	833
Lussac	STROHL Muriel	35	2 576	1370
Vivonne	RENELIER Benoit	35	4 941	1336
Poitiers	BONILLO Claire	35	4 468	1135
Poitiers	LE TARNEC Jean Charles (collaborateur médecin)	35		692
Poitiers	MOISOIU Radu Dan	35	5 563	1238
Poitiers	PERON Isabelle	35	4 100	1441
Poitiers	SEPETJAN Christine	35	3 742	1456
Poitiers	VAROUX Pascal	35	4 142	1310
République	NOURANI Aziz	35	4 841	1556
République	MARTOS Raphaël (arrivé le 16/05/2022)	35	4 645	1453
Sanital	AROUL Théophile (cumul emploi-retraite)	23,4	3 013	461
Sanital/Châtelleraut	VALLEE Patrice (cumul emploi-retraite)	20,27	2 122	1355
Sanital	BOGEY Pierre (cumul emploi-retraite)	10,8		770
Sanital	DUPUIS Jean (cumul emploi-retraite)	12,92		818
Sanital	PICHOT Stéphane	35	5 561	893
TOTAL Médecins		837,39	96 279	33 338

CENTRE	NOMS	Horaire hebdomadaire	Eff. déclarés hors ETT	Nbr. visites réalisées
INFIRMIERS				
Chasseneuil	BARRAUD Emmanuelle / infirmière Dr LEFEVRE	35		1266
Chasseneuil	BARTHELEMY Marion / infirmière Dr PISSARD S.	35		1340
Chasseneuil	VERRON Romain / infirmier Dr BIDREAU-PRIES	35		1077
République	PISSARD Christine / infirmière Dr MARTOS	32		998
République	WANQUET Katia / infirmière Dr NOURANI	35		1041
Châtelleraut	CHANTAL Valérie / infirmière Dr GOULMY	35		1253
Châtelleraut	DOMINGO CAMPOS Nuria / infirmière Dr LA-PEYRONNIE	35		849
Châtelleraut	SERVANT Delphine / Infirmière Dr MARMIN	35		1180
Sanital	MAHO Kévin / infirmier Dr PICHOT	35		1042
Sanital	VARNOUX Pascale/ infirmier Dr VALLEE (sorti de 09/09/2023)	35		659
Sanital	BADREDDINE Safaa / infirmière Dr PICHOT	26,25		585
Poitiers	MARTINEZ-BUTHAUD Dolorès (sorti le 22/03/2023)	23,30		303
Poitiers	FOUGERE Franck / infirmier Dr BONILLO	35		1386
Poitiers	ROBERT Béatrice / infirmière Dr PERON	35		1368
Poitiers	TOURNIS Cécile / infirmière Dr MOISOIU	35		1360
Chaumont	POULET Jonathan / infirmier Dr RAPINEL	35		1282
Chaumont	PAUVERT Elise / infirmier Dr CATHALIFAUD	35		1178
Loudun	NORMAND Emilie / infirmière secteur de LOUDUN	35		1151
Lussac / Gencay	POTHON Alexandra / infirmière Dr BAILLOUX et Dr STROHL	35		1034
Montmorillon	NOUAILHAGUET Audrey / infirmière Dr Du BREUILLAC	19,80		597
Chauvigny	DEWEZ Marianne / infirmière Dr DU BREUILLAC	23,40		725
Vivonne	BLAUDET Amanda / infirmière Dr RENELIER	35		998
TOTAL Infirmiers		719,75		22 672

TOTAL VISITES 2023 (Médecins et Infirmiers)		56 010
Effectifs ETT		3 542
TOTAL		99 821

Sur les dernières années, nous avons plusieurs Médecins du Travail avec des secteurs supérieurs à 6600 salariés. L'arrivée des 10 médecins sur 2022 a permis un meilleur équilibre des secteurs avec une moyenne de 4186 salariés.



Le nombre de visite augmente en 2023 pour atteindre un total de 56 010 contre 49 762 en 2022. L'écart entre 56010 et les 54 769 des visites réalisées du tableau d'activité clinique, correspond à des salariés vus par les IST et réorientés vers le Médecin du Travail. Le renforcement du temps médical a permis cet accroissement significatif. Le renforcement des Infirmières et la fin pour la majorité des IST des cycles de formation a largement contribué à ce résultat.

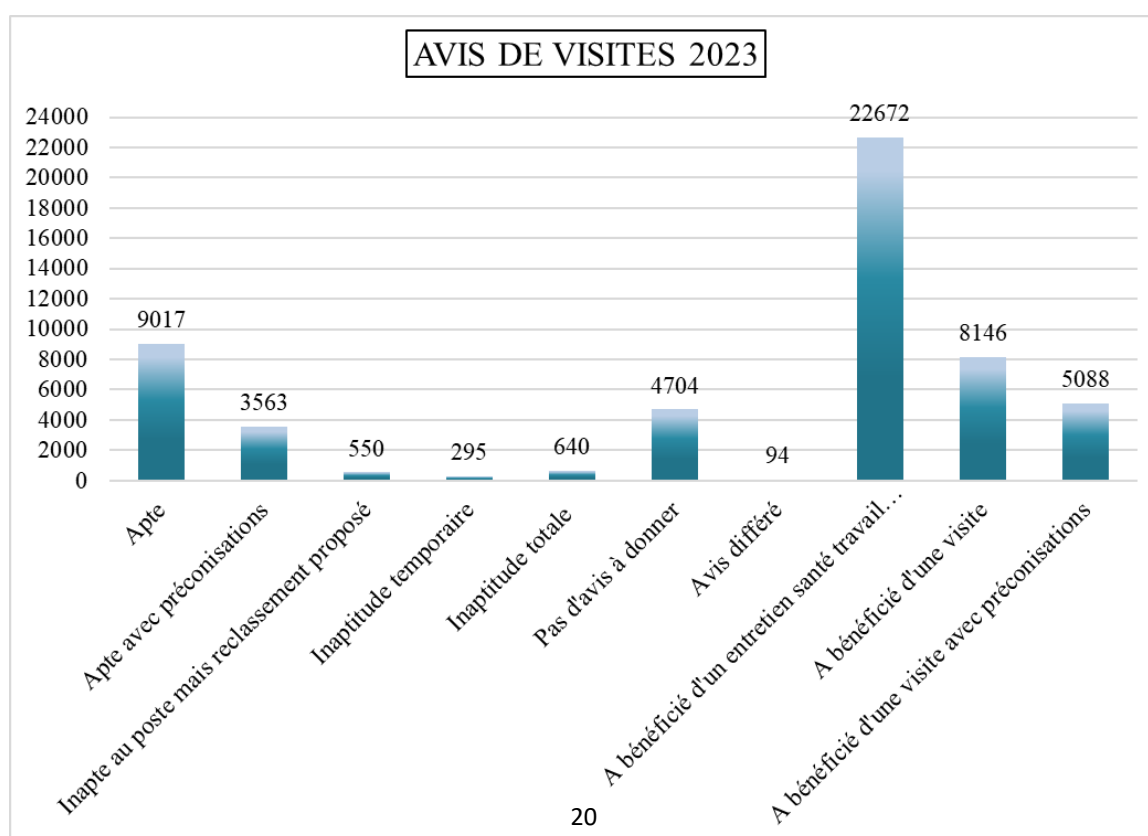
Ces chiffres permettent de répondre tant aux demandes de visites des entreprises de travail temporaire que celles des entreprises adhérentes dans les délais réglementaires.



ACTIVITÉ CLINIQUE

Les requêtes effectuées sur notre logiciel métier donnent, pour l'ensemble de l'année 2023, au total une activité clinique de 54 769 visites pour l'ensemble des médecins et infirmières, qui se répartissent en termes de conclusions de visites par le tableau ci-dessous :

Résultats	2021		2022		2023	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Apte	4792	11,15	8117	16,29	9017	16,46
Apte avec préconisations	2159	5,02	2395	4,81	3563	6,51
Apte avec aménagement de poste		0		0		0
Apte en mi-temps thérapeutique		0		0		0
Inapte au poste mais reclassement proposé	365	0,85	380	0,76	550	1,00
Inaptitude temporaire	286	0,67	274	0,55	295	0,54
Inaptitude totale	731	1,7	746	1,50	640	1,17
Pas d'avis à donner	6544	15,22	4637	9,30	4704	8,59
Avis différé	71	0,17	70	0,14	94	0,17
A bénéficié d'un entretien santé travail infirmier	16548	38,49	21662	43,47	22672	41,40
A bénéficié d'une visite	7343	17,08	7071	14,19	8146	14,87
A bénéficié d'une visite avec préconisations	4149	9,65	4485	9	5088	9,29
TOTAL	42 988	100	49 837	100	54 769	100



Nous constatons 640 inaptitudes totales pour l'année 2023 contre 746 pour l'année 2022, 731 en 2021, 409 en 2020. Il est à souligner que les années 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire sont particulières et il n'est pas étonnant qu'il y ait eu un certain « rattrapage » de l'année 2020 sur l'année 2021 et 2022. Nous pressentons malgré ce chiffre en baisse au niveau des inaptitudes, une modification psychosociologique des rapports au travail en raison de « l'après Covid » et aux évolutions sociétales.

En matière de maintien en emploi, nous poursuivons les actions mises en œuvre par notre Responsable de la Cellule PDP-MEE, Madame Valérie BARBOTIN avec les essais encadrés et appuyée par nos ergonomes ou notre psychologue. Les actions faites par la Cellule PDP-MEE contribuent largement au maintien dans l'emploi et évitent ainsi certaines inaptitudes.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des inaptitudes à tous postes par médecin sur les 3 dernières années.

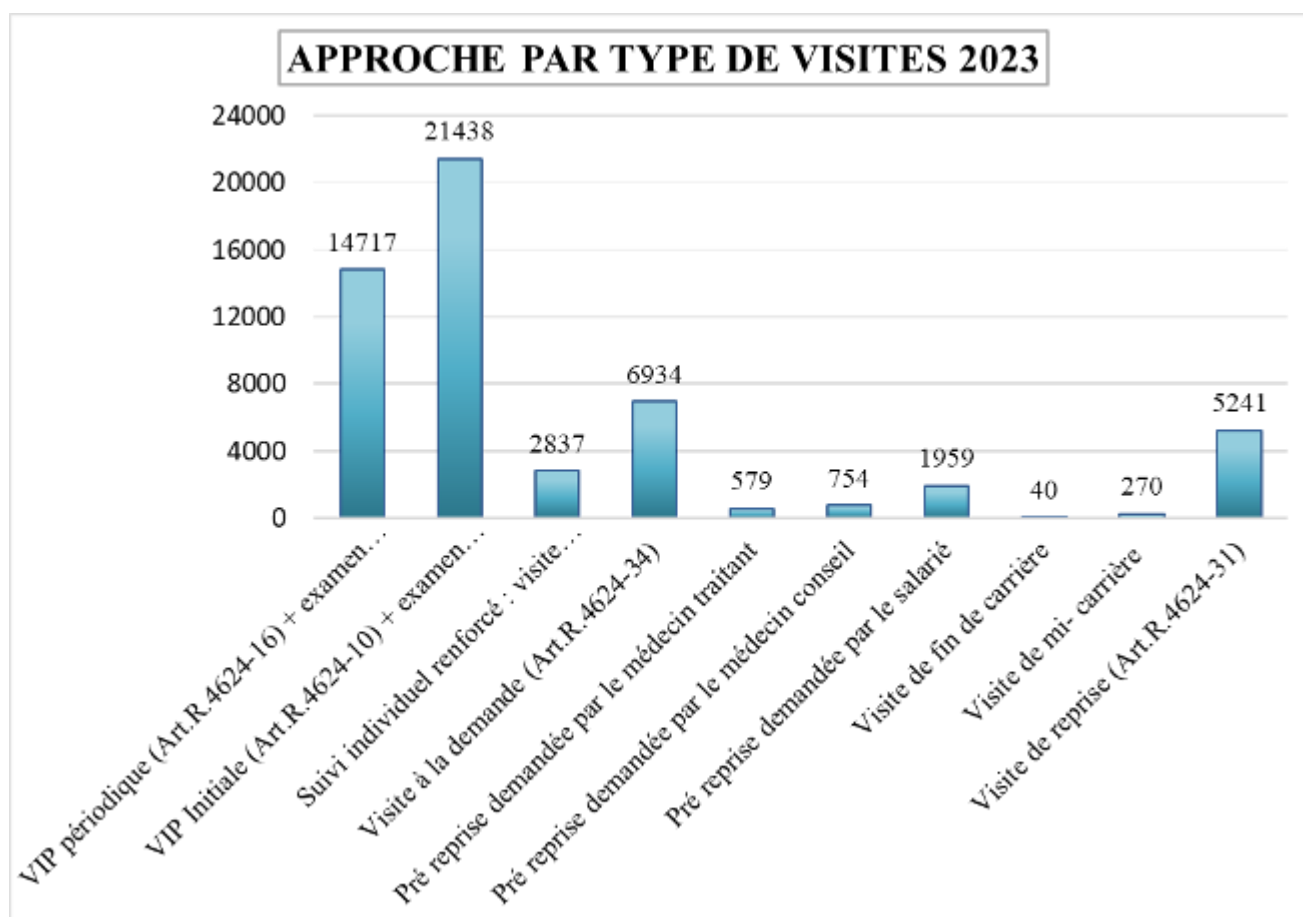
INAPTITUDE A TOUS LES POSTES DE L'ENTREPRISE		2021	2022	2023	Variation 2022-2023 en nombre	Variation 2022-2023 en %
AROUL	THEOPHILE	30	17	13	-4	-23,53
BAILLOUX	LORIANNE	28	28	12	-16	-57,14
BOGEY	PIERRE	28	11	17	6	54,55
BONILLO	CLAIRE		8	42	34	425
CATHALIFAUD	MAGALI		3	18	15	500
DU BREUILLAC	BEATRICE	42	48	50	2	4,17
DUPUIS	JEAN	41	2		-2	-100
GOULMY	GERARD		4	16	12	300
LAPEYRONNIE	VINCENT	6	20	15	-5	-25
LEFEVRE	CLEMENCE	88	95	56	-39	-41,05
LEGENDRE	CHRISTIAN	29	54	7	-47	-87,04
MARMIN	DOMINIQUE	0	0		0	0
MARTOS	RAPHAEL		11	32	21	190,91
MOISOIU	RADU DAN	24	6	22	16	266,67
MOUCHIKHINE	JEAN	28	37	31	-6	-16,22
NOURANI	AZIZ	18	35	32	-3	-8,57
PERON	ISABELLE	124	102	35	-67	-65,69
PICHOT	STEPHANE		11	23	12	109,09
PISSARD	STEPHANIE	65	55	43	-12	-21,82
RAPINEL	SOAZIG			16	16	0
RENELIER	BENOIT	31	49	37	-12	-24,49
SEPETJAN	CHRISTINE	33	43	30	-13	-30,23
STROHL	MURIEL	52	48	26	-22	-45,83
VALLEE	PATRICE	23	18	26	8	44,44
VAROUX	PASCAL		27	41	14	51,85
TOTAL		731	746	640	-92	-14,21

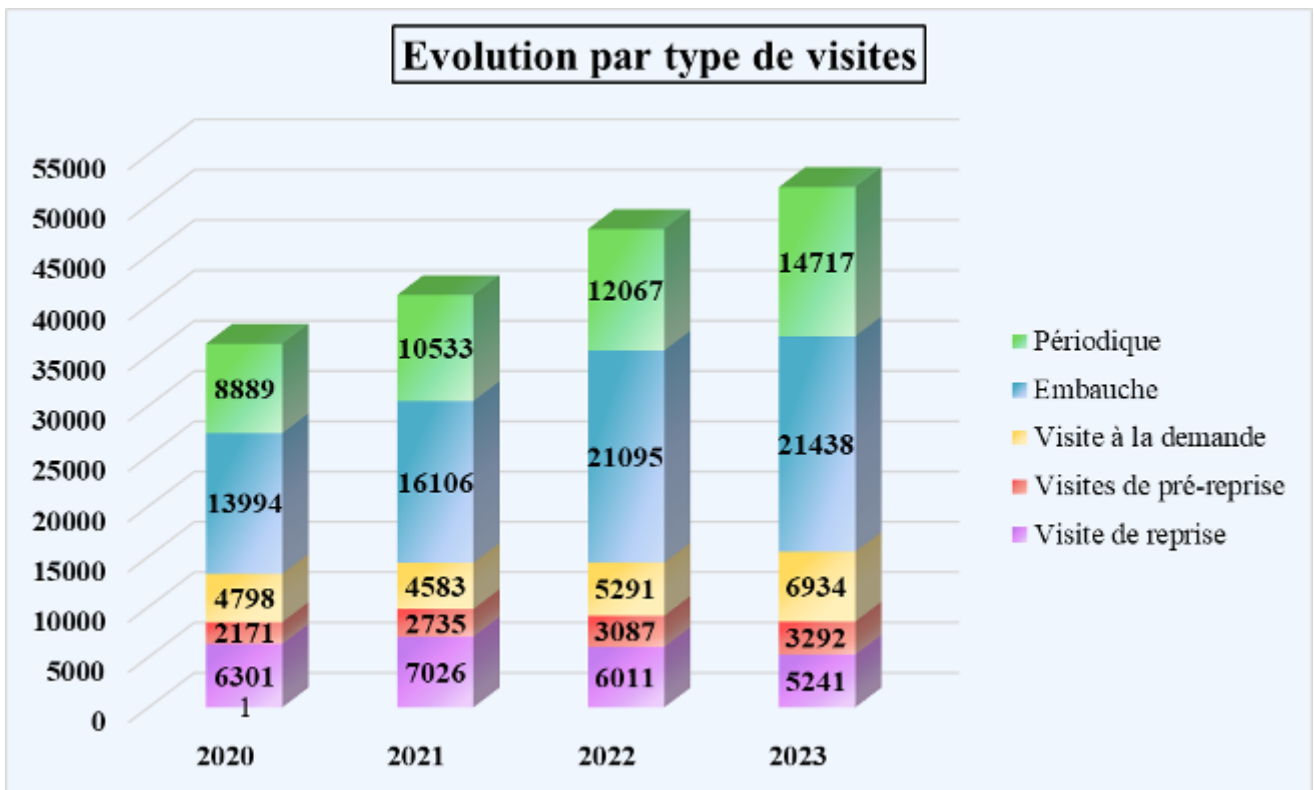
Pour rappel, le nombre d'inaptitudes au niveau national correspond à 0,8% de la population suivie, ce qui correspond pour l'ASSTV à 640 inaptitudes à tous postes au regard des 99 821 salariés suivis en 2023.

APPROCHE PAR TYPE DE VISITES

L'activité du Service en termes de types de visites est représentée par le tableau suivant :

TYPE DE VISITES	2020	2021	2022	2023
VIP périodique (Art.R.4624-16) + examen médical périodique (Art.R.4624-28)	8 889	10 533	12 067	14 717
VIP Initiale (Art.R.4624-10) + examen médical à l'embauche (Art.R.4624-24)	13 994	16 106	21 095	21 438
Suivi individuel renforcé : visite intermédiaire (Art.R.4624-28)	1 188	1 992	2 173	2 837
Visite à la demande (Art.R.4624-34)	4 798	4 583	5 291	6 934
Pré reprise demandée par le médecin traitant	280	408	375	579
Pré reprise demandée par le médecin conseil	210	366	685	754
Pré reprise demandée par le salarié	1 681	1 961	2 027	1 959
Visite de fin de carrière	0	0	48	40
Visite de mi carrière (Art.R.4624-31)	0	0	65	270
Visite de reprise (Art.R.4624-31)	6 301	7 026	6 011	5 241
TOTAL	37341	42975	49837	54769



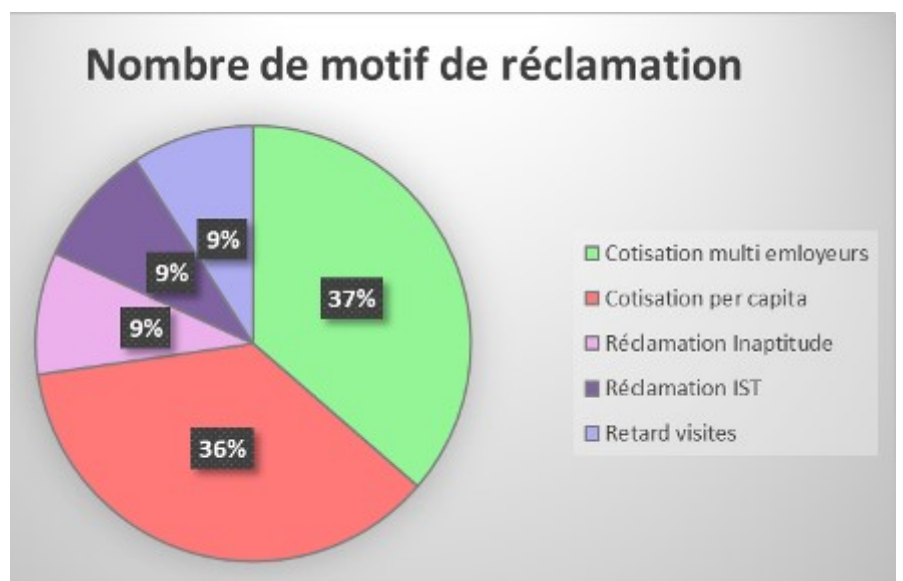


Le nombre de visites périodiques est en progression. Cette progression est directement liée à l'accroissement des Professionnels de Santé. Le nombre d'embauches en 2023 remonte très nettement par rapport à l'année 2021 et est également en progression par rapport à l'année 2022. C'est le reflet de la bonne résistance économique du département de la Vienne. C'est plutôt un signe encourageant sur la résilience des entreprises de notre département.

RÉCLAMATION DES ADHÉRENTS

Le nombre de visites périodiques est en progression. Cette progression est directement liée à l'accroissement des Professionnels de Santé. Le nombre d'embauches en 2023 remonte très nettement par rapport à l'année 2021 et est également en progression par rapport à l'année 2022. C'est le reflet de la bonne résistance économique du département de la Vienne. C'est plutôt un signe encourageant sur la résilience des entreprises de notre département.

Le délai de réponse est en moyenne de 2.5 jours ouvrés.



APPROCHE PAR EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Le tableau ci-dessous donne les libellés d'examens complémentaires réalisés sur l'ensemble de l'année 2023. Ces données sont extraites du logiciel métier avec l'outil Business Object :

Nature de l'examen	F	M	Total
ACIDE DELTA AMINOLEVULINIQUE (ALA U)		1	1
ANALYSE DE SANG (NFS, Plaquettes, Créatinine, bilan hépatique)	27	118	145
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE - AUDIOGRAMME TONAL AERIEN	4319	10706	15025
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE - AUDIOGRAMME TONAL OSSEUX	1	5	6
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE - AUDIOGRAMME VOCAL	2	3	5
BANDELETTE URINAIRE	81	232	313
CAMPIMETRIE OU PERIMETRIE MANUELLE OU AUTOMATISEE, SANS PROGRAMME SPECIFIQUE DE MESURE DE SEUILS - CHAMP VISUEL	147	1291	1438
CANNABIS (Sanguin) THC		1	1
ECG REPOS - ELECTROCARDIOGRAPHIE SUR AU MOINS 12 DERIVATIONS		23	23
ERGOVISION /VISIOTEST	4171	7552	11723
EtG		1	1
EX MICROBIO MATIERES FECALES ET/OU PRELEVEMENT RECTAL - COPRO-CULTURE		1	1
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE - ACUIE VISUELLE	1316	1379	2695
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE - MONNOYER+ PARINAUD	10359	13160	23519
EXPLORATION DU SENS CHROMATIQUE [VISION DES COULEURS] PAR ASSORTIMENT - DYSCHROMATOPSIES (RECHERCHE DE)		2	2
EXPLORATION DU SENS CHROMATIQUE [VISION DES COULEURS] PAR ASSORTIMENT - ISHIHARA	485	595	1080
FER S		1	1
FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE - NASOFIBROSCOPIE		5	5
GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GAMMAT GT, GGT) (SANG) - GAMMA GT	2	7	9
HBA1C (DOSAGE) (SANG) - HEMOGLOBINE GLYCOSILEE	1	4	5
HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS, NFP) - NFS - PLAQUETTES	32	40	72
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBC TOTAUX PAR EIA - SEROLOGIE VHB : AC ANTIHBC TOTAUX	3	1	4
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA - SEROLOGIE VHB : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES)	62	22	84

Nature de l'examen	F	M	Total
HEPATITE B (VHB) : SD : AG HBS PAR EIA - SEROLOGIE VHB : AG HBS		2	2
MESURE DE LA CAPACITE VITALE LENTE ET DE L'EXPIRATION FORCEE, AVEC ENREGISTREMENT [SPIROMETRIE STANDARD] - EFR	40	427	467
NA K sodium potassium		1	1
PLOMBEMIE - PLOMB S	8	12	20
PROTOPORPHYRINES ZINC S (PPZ)	1		1
RADIOGRAPHIE DE LA CEINTURE PELVIENNE [DU BASSIN] SELON 2 INCIDENCES - RADIO HANCHES		1	1
RADIOGRAPHIE DE LA CEINTURE SCAPULAIRE ET/OU DE L'EPAULE SELON 1 OU 2 INCIDENCES - RADIO DES EPAULES	1		1
RADIOGRAPHIE DU THORAX - RADIOGRAPHIE PULMONAIRE STANDARD	7	75	82
SANG : BILIRUBINE (BIL) - BILIRUBINE LIBRE ET CONJUGUEE	4	1	5
SANG: CHOLESTEROL TOTAL (CHOL) - CHOLESTEROL		3	3
SANG : CREATININE - CREATININE	32	27	59
SANG : GLUCOSE (GLYCEMIE) - GLYCEMIE	1	4	5
SCANOGRAPHIE DU THORAX, AVEC INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE - TOMODENSITOMETRIE THORACIQUE	1	45	46
TEST DE RUFFIER	3	35	38
TEST QUANTIFERON		1	1
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO, ASAT, AST) (SANG) - ALAT (=SGPT)	1	7	8
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO, ASAT, AST) (SANG) - ASAT (=SGOT)		1	1
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO, ASAT, AST) (SANG) - TRANSAMINASES	28	28	56
Transferrine Desialylee		6	6
UR. : RECHERCHE DE SANG (HEMATIES ET/OU HEMOGLOBINE) - HEMATURIE/HEMOGLOBINURIE		2	2
VITESSE D'ONDE DE POULS	150	196	346
TOTAL	21 285	36 024	57 309

Pour des raisons sanitaires, les examens complémentaires ont été limités à la stricte nécessité. Tous les EFR sont réduits au maximum conformément à notre Plan de Poursuite d'Activité encore en vigueur sur l'année 2023.

ACTIVITÉ SUR LE MILIEU DE TRAVAIL

Normalement, les médecins consacrent en moyenne 1/3 de leur temps en actions en milieu de travail. Nous rappelons que la nouvelle législation impose 150 demi-journées d'actions en milieu de travail. Les médecins délèguent une partie de leurs activités vers les Techniciennes Hygiène Sécurité et les Préventeurs du Service. Il est à noter que la nomenclature des Actions en Milieu de Travail (AMT) est installée depuis plusieurs années dans notre logiciel métier et nécessite la saisie de ces actions pour obtenir une vision plus précise des AMT réalisées.

Pour l'année 2023, les Actions en Milieu de Travail enregistrées dans Préventiel donnent les tableaux suivants :



Nombre d'action par réalisateur

Motif de l'action	Infirmier(e)	Préventeur - AST	Médecin	Total
Action sociale - CRPE (Contrat de rééducation Prof. en Ent)			1	1
Action sociale - Droit sécurité sociale			4	4
Action sociale - Essai encadré		2	10	12
Action sociale - PDP cas complexe				0
Action sociale - Reconnaissance RQTH			4	4
Action sociale - Reconversion Prof			4	4
Aptitude / Inaptitude : Etude de poste pour aptitude (préprise, reprise)			1	1
Aptitude / Inaptitude : Etude de poste pour inaptitude	89	3	368	460
Autres motifs	22	5	406	433
Covid-19 - Conseils délivrés aux entreprises (employeurs et salariés)			1	1
Covid-19 - Participation au CSE			4	4
DU : Aide à la mise en place/Amélioration		95	1	96
DU : Aide au plan d'action de prévention		4	1	5
DU : Relecture DU		12		12
Entretien individuel Psychologue		96	1	97
Ergonomie de Conception		6	1	7
Ergonomie de correction	3	76	18	97
Essai encadré - Intervention ergonomique		37		37
Essai encadré - Intervention psychosociale		1		1
Etude de poste	45	83	201	329
Evaluation d'un risque spécifique en entreprise	4	2	23	29
Fiche Entreprise : Observations/Analyse	38	893	124	1055
Information et sensibilisation : Ambiances physiques	1	2		3
Information et sensibilisation : Atelier DUERP		6		6
Information et sensibilisation : Atelier Risque Chimique		1		1
Information et sensibilisation : développer la culture de prévention des chefs d'entreprise	1	3	1	5
Information et sensibilisation : Etude de poste	4	61	14	79

Motif de l'action	Infirmier(e)	Préventeur - AST	Médecin	Total
Information et sensibilisation : Formation SRSST		6		6
Information et sensibilisation : Gestes et postures		21	2	23
Information et sensibilisation individuelle ou collective au poste de travail	3	5	11	19
Information et sensibilisation RPS	4	9	15	28
Information et sensibilisation RQTH salariés				0
Information et sensibilisation : Travailleurs saisonniers		7		7
Information et sensibilisation : Travail sur écran	1	7		8
Information et sensibilisation : Vendredi de la prévention		7	2	9
Mesures Ambiances Physiques		32	2	34
Participation à la réunion CSSCT, CSE	55	4	168	227
Projet d'application ADMR		4		4
Rendez-vous de liaison	1	1	23	25
Restitution en CSSCT, CSE	1		8	9
Restitution en entreprise	3	6	8	17
Risque Chimique : Aide à la cotation - SEIRICH		1		1
Risque Chimique : Aide à l'identification du risque chimique	2	13	4	19
Risque Chimique : Analyse de FDS		47	18	65
Risque Chimique : Etude de poste		4	1	5
Risque Chimique : Sensibilisation au risque chimique	1	2	2	5
Risques Psychosociaux : Diagnostic psychosocial	2	14	8	24
Risques Psychosociaux : Groupe de parole	1	4	6	11
Risques Psychosociaux : Information-conseil	3	26	26	55
RPS Enquête psychosociale - WOCCQ		4	2	6
RPS Outil d'évaluation RPS - DUERP		73		73
Visite d'entreprise	95	4	118	217
Total	379	1689	1612	3680

Sur l'année 2023, ce sont 3680 (hors PDP-MEE) actions en milieu de travail qui ont été réalisées selon l'extraction faite sur BO.

Nous avons toujours une source d'inquiétude par rapport à l'offre socle définie par décret en avril 2022 et aux exigences de la Certification. En effet, cette offre socle prévoit pour chaque adhérent, une réalisation ou mise à jour de la Fiche d'Entreprise tous les 4 ans. Sachant que nous avons au 31 décembre 2023, 10 011 adhérents, ce sont 2503 Fiches d'entreprises qui devraient être effectuées ou mises à jour. Or, nous en avons réalisées ou mises à jour 1055 selon l'extraction BO ! En fonction de ce chiffre, pour répondre à l'offre socle, le nombre de FE devrait être multiplié par 2,37 !

L'offre socle prévoit, en outre, que les actions en milieu de travail s'élèvent au quart des entreprises suivies, ce qui correspond à 2503 actions en milieu de travail par an. Si toutes les actions du tableau ci-dessus se retrouvent dans les indicateurs de la certification, nous répondons presque à l'exigence. 3680 AMT- 1055 FE = 2625 AMT contre 2503 demandées (10011 entreprises/4).

Les médecins continuent de demander auprès de la Cellule PDP-MEE de notre Service des interventions. Les actions réalisées par la Cellule PDP-MEE sont pertinentes pour répondre aux problématiques de maintien dans l'emploi rencontrées par certains salariés.



Accompagnement par la Cellule PDP-MEE

Orientation	Nombre de salarié ayant bénéficié d'un entretien
Assistante sociale CARSAT	17
Cap Emploi	31
Conseil en évolution professionnelle	98
Droit sécurité sociale	293
Maintien dans l'emploi	64
Mise en place du dossier RQTH	474
Organisme de formation	32
Projet professionnel	116
Psychologue du travail du SPSTI	1
Reconversion professionnelle	130
RQTH confirmé	126
Technicien retraite CARSAT	55
Total général	1 437



Action de remobilisation PDP

Orientation	Nombre de salarié ayant bénéficié d'un entretien
PDP bilan de compétence	17
PDP CRPE	3
PDP essai encadré	27
PDP PMSMP	20
Prévention de la Désinsertion Professionnelle	85
Total général	152

La Cellule PDP-MEE a accompagné quasiment 1000 salariés différents sur cette année 2023. C'est une excellente activité qui participe largement au maintien en emploi !



Accompagnement par la Cellule PDP-MEE

Action	Nombre d'adhérent
Fiche Entreprise : Observations/Analyse	890
Aptitude / Inaptitude : Etude de poste pour inaptitude	357
Autres motifs	202
Etude de poste	232
Action sociale - Reconnaissance RQTH	230
Participation à la réunion CSSCT, CSE	109
Visite d'entreprise	178
Ergonomie de correction	76
Entretien individuel Psychologue	77
DU : Aide à la mise en place/Amélioration	96
Information et sensibilisation : Etude de poste	24
RPS Outil d'évaluation RPS - DUERP	21
Risque Chimique : Analyse de FDS	51
Action sociale - Reconversion Prof	56
Risques Psychosociaux : Information-conseil	34
Essai encadré - Intervention ergonomique	27
Mesures Ambiances Physiques	27
Evaluation d'un risque spécifique en entreprise	24
Information et sensibilisation RPS	28
Rendez-vous de liaison	24
Risques Psychosociaux : Diagnostic psychosocial	17
Information et sensibilisation : Gestes et postures	19
Information et sensibilisation individuelle ou collective au poste de travail	15
Risque Chimique : Aide à l'identification du risque chimique	17
Restitution en entreprise	14
Action sociale - Droit sécurité sociale	11
Action sociale - Essai encadré	10
DU : Relecture DU	11
Risques Psychosociaux : Groupe de parole	7
Information et sensibilisation : Vendredi de la prévention	66
Information et sensibilisation RQTH salariés	33
Restitution en CSSCT, CSE	8
Ergonomie de Conception	6
Information et sensibilisation : Travailleurs saisonniers	6
Information et sensibilisation : Travail sur écran	6

Action	Nombre d'adhérent
Information et sensibilisation : Atelier DUERP	28
Information et sensibilisation : Formation SRSST	24
RPS Enquête psychosociale - WOCCQ	2
DU : Aide au plan d'action de prévention	5
Information et sensibilisation : développer la culture de prévention des chefs d'entreprise	7
Risque Chimique : Etude de poste	5
Risque Chimique : Sensibilisation au risque chimique	4
Covid-19 - Participation au CSE	3
Projet d'application ADMR	3
Information et sensibilisation : Ambiances physiques	3
Action sociale - PDP cas complexe	2
Action sociale - CRPE (Contrat de rééducation Prof. en Ent)	1
Covid-19 - Conseils délivrés aux entreprises (employeurs et salariés)	1
Essai encadré - Intervention psychosociale	1
Information et sensibilisation : Atelier Risque Chimique	1
Risque Chimique : Aide à la cotation - SEIRICH	1
Aptitude / Inaptitude : Etude de poste pour aptitude (préprise, reprise)	1
Total général	3 101

Le nombre d'adhérent ayant bénéficié d'une action en milieu de travail est un nouvel indicateur lié à la certification. Nous avons fait le choix de l'intégrer dès 2023 pour une meilleure comparaison lorsque la certification s'appliquera au plus tard au 30 avril 2025.



GROUPE INFORMATION CONSEIL COMMUNICATION

Le Groupe Information-Conseils de l'ASSTV est en place depuis maintenant 5 ans. Il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire chargé de mettre en place les actions de sensibilisation à la prévention primaire au bénéfice de nos adhérents.

En 2023, les Vendredis de la Prévention se sont poursuivis avec plusieurs thématiques :

LES VENDREDIS DE LA PRÉVENTION

Inscriptions sur notre site www.asstv85.fr en cliquant sur « S'inscrire aux Vendredis de la Prévention » depuis la page d'accueil

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Sylvie MIREBEAU : 05.49.61.62.66

Agenda 2023

1^{er} semestre

FEVRIER

03 DUERP et mise en place du plan d'actions et de prévention

Comment réaliser le DUERP, un outil qui va au-delà de la réglementation ? Rencontre avec des professionnelles qui vous fourniront une méthodologie et un outil adapté pour mettre en œuvre le DUERP et le plan de prévention des risques dans votre entreprise.

Ingénieures Conseillères en Prévention

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

FEVRIER

24 Bien-être au travail, est-ce possible ?

Comprendre les fondamentaux qui impactent la sensation de bien-être et la qualité de vie au travail.

Médecin du Travail et Directeur Général

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

MARS

10 Travail sur écran, aspect pratique

Vous conseiller sur les différents paramètres à prendre en compte pour bien aménager votre poste de travail.

Ergonome

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

MARS


31 Un jour pas comme les autres


Savoir repérer une souffrance psychique avec risque suicidaire et comment prendre en charge les personnes en souffrance.

Groupes prévention du risque suicidaire et Dr CHAVAGNAT (psychiatre)

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

Retrouvez-nous sur LinkedIn :  ASSTV

 Association de Services de Santé au Travail de la Vienne

LES VENDREDIS DE LA PRÉVENTION

Inscriptions sur notre site www.asstv85.fr en cliquant sur « S'inscrire aux Vendredis de la Prévention » depuis la page d'accueil

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Sylvie MIREBEAU : 05.49.61.62.66

Agenda 2023

1^{er} semestre

AVRIL

28 Bien préparer sa retraite

Comprendre le calcul des pensions de retraite des salariés du privé. Identifier les enjeux psychologiques et sociaux du passage entre la vie active et la retraite.

Directeur Général

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

MAI

26 Description de l'offre de Services de Prévention et de Santé

Tout comprendre de la nouvelle réforme de Santé au Travail. Description de l'offre socle.

Directeur Général

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

JUIN

16 Maintien dans l'emploi et handicap

Sensibilisation au handicap et information afin d'assurer le maintien en emploi des salariés.

Directeur Général, Chargée d'Action Sociale et Chargée d'Accompagnement Social et professionnel

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

Retrouvez-nous sur LinkedIn :  ASSTV

 Association de Services de Santé au Travail de la Vienne

Agenda 2023

2^{ème} semestre

Inscriptions sur notre site www.asstv.fr en cliquant sur « S'inscrire aux Vendredis de la Prévention » depuis la page d'accueil

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Sylvie MIREBEAU : 05.49.61.62.66

SEPTEMBRE

08 **Fonctionnement et conséquences de l'inaptitude**

Signification de l'inaptitude. Comprendre le fonctionnement juridique ainsi que les conséquences de l'inaptitude. Identifier les mesures de prévention pour éviter l'inaptitude.

Médecin du Travail et Directeur Général

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

SEPTEMBRE

29 **Nanoparticules – Nanomatériaux Un risque émergent**

Savoir repérer les nanoparticules en milieu professionnel et connaître leurs effets sur la santé. Acquiescer une démarche de prévention.

Médecin du Travail et Conseillère en Prévention

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

OCTOBRE

06 **Les troubles musculo squelettiques sont-ils inévitables ?**

Apprendre à identifier et comprendre les facteurs de risques responsables de l'apparition des TMS. Savoir mettre en place des moyens de prévention des TMS dans le cadre de l'entreprise.

Ergonome

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

Retrouvez-nous sur LinkedIn : ASSTV

ASSTV
Association de Services de Santé au Travail de la Vienne

Agenda 2023

2^{ème} semestre

Inscriptions sur notre site www.asstv.fr en cliquant sur « S'inscrire aux Vendredis de la Prévention » depuis la page d'accueil

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Sylvie MIREBEAU : 05.49.61.62.66

OCTOBRE

20 **Les violences au travail**

Sensibilisation aux différentes formes de violences. Appréhender les leviers d'actions concrètes afin de prévenir l'exposition des salariés aux violences au travail et aux risques psychosociaux.

Groupe prévention des risques psychosociaux

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

NOVEMBRE

17 **Prévenir les conduites addictives en milieu professionnel**

Sensibilisation et prévention des conduites addictives. Savoir les repérer et comment agir. Informations sur la mise en place d'une politique de prévention.

Médecin du Travail et Infirmière en Santé au Travail

14h00 – 16h30

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

DECEMBRE

08 **Les enjeux du vieillissement au travail**

Comprendre le processus de vieillissement au travail et ses enjeux. Préserver son capital santé et agir sur les conditions de travail pour un maintien durable en emploi.

Directeur Général et Chargée d'Actions Sociales

14h00 – 16h00

Fédération du bâtiment, 26 rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (salle Augé)

Retrouvez-nous sur LinkedIn : ASSTV

ASSTV
Association de Services de Santé au Travail de la Vienne

Orientation	INSCRITS	PRESENTS	ENTRE-PRISES	NIVEAU DE SATISFACTION GLOBALE
DUERP et mise en place du plan d'actions et de prévention	19	12	12	80 % TRES SATISFAISANT
Bien-être au travail, est-ce possible ?	11	9	8	90 % SATISFAISANT 10 % TRES SATISFAISANT
Travail sur écran, aspect pratique	13	14	10	60 % TRES SATISFAISANT
Un jour pas comme les autres	23	20	9	60 % TRES SATISFAISANT
Bien préparer sa retraite	14	11	9	65 % TRES SATISFAISANT
Description de l'offre de Services de Prévention et de Santé	26	19	12	65 % TRES SATISFAISANT
Maintien dans l'emploi et handicap	Annulée faute de participants			
Fonctionnement et conséquences de l'inaptitude	12	8	5	100 % TRES SATISFAISANT
Les troubles musculo squelettiques sont-ils inéluctables ?	17	13	9	30 % TRES SATISFAISANT
Les violences au travail	23	26	17	90 % SATISFAISANT
Prévenir les conduites addictives en milieu professionnel	27	20	9	60 % TRES SATISFAISANT
Les enjeux du vieillissement au travail	16	12	8	64 % TRES SATISFAIT
TOTAL	201	164	108	100% SATISFAIT OU TRES

Les Vendredis de la Prévention sont très appréciés des adhérents (colonne satisfaction globale tableau ci-dessus). Nous procédons systématiquement, après chaque session, à la distribution d'un questionnaire de satisfaction diffusé aux intervenants, qui est analysé et transmis au Groupe Information-Conseils.

Ces interventions contribuent au développement de la culture de prévention des responsables d'entreprise. Sur l'année 2023, ce sont 164 personnes représentant 108 entreprises qui ont participé aux Vendredis de la Prévention.

En complément, en 2023, pour développer la culture de prévention de nos chefs d'entreprise de TPE, dans la continuité du PRST4, l'ASSTV a mis en place un cycle de formation des employeurs avec 10 sessions. Cette action est pilote et n'a été réalisée par aucun autre SPSTI.

Cependant, seuls 9 employeurs y ont participé. Au regard du nombre d'adhérent invité (7400) ceci est relativement peu. Les employeurs qui ont suivi le cycle nous ont fait un retour très positif sur son contenu et son intérêt. En revanche, en fonction du très faible nombre de participant, nous avons décidé en Groupe Info-Conseil de ne pas reconduire cette action pourtant innovante avec un contenu du programme adapté !



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

CYCLE Santé Sécurité au Travail Employeur



Objectifs

- ▶ Développer la culture de prévention des chefs d'entreprises de TPE/PME,
- ▶ Acquérir les connaissances pour la mise en œuvre d'une réelle politique de prévention en entreprise.



Programme et contenu

Programme	Date
Approche globale de la santé	
Sommeil	
Alimentation	
Activité physique	
Prévention des addictions en milieu professionnel	
L'environnement de la santé et santé au travail	
Santé au travail, bien-être au travail, éléments pathogènes et salutogènes	
Les échecs de la santé au travail : inaptitude, invalidité, ALD...	
Réglementation de la santé et de la sécurité au travail	
Service de santé au travail	
Vieillesse et enjeux	
Le management de la prévention	
Le risque chimique	
Ergonomie au travail	
Maintien en emploi	



Public

Chefs d'entreprises de TPE/PME



Durée - Date

16 demies-journées réparties sur 16 mois



Lieux

Salle Noël Auger
26 Rue Salvador Allende
à Poitiers



Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



Groupe

Nombre de personnes restreints à la capacité de la salle



Contact

Gwénaëlle PINEAU
Ingénieure Prévention
sensibilisation@asstv86.fr



Modalités

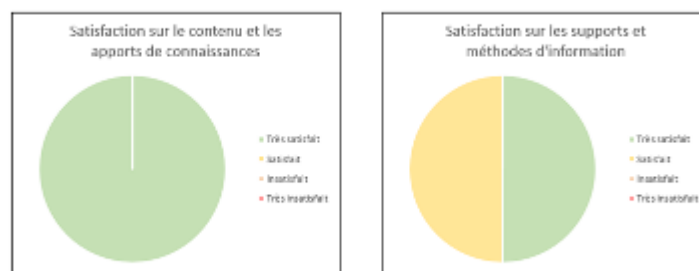
- ▶ Inscriptions au cycle des 16 dates via le lien hypertexte
- ▶ Intervenants : Professionnels de santé, Ingénieurs en Prévention et Directeur Général

I- L'organisation



Les participants ont été satisfaits quant à l'organisation de ce cycle employeur.

II- La présentation



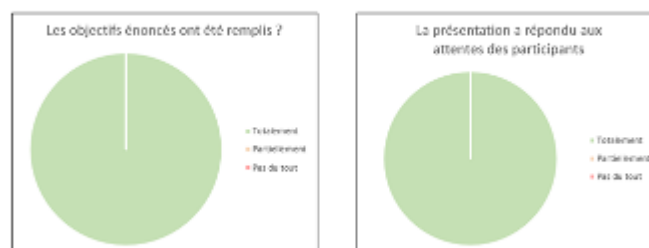
La présentation les a également satisfaits.

III- Les intervenants



C'est un retour positif quant aux interventions des professionnels de l'ASSTV puisque tous les participants se sont dit très satisfaits.

IV- Objectifs et attentes



Les objectifs ont répondu aux attentes des participants

Depuis 2022, nous partageons aussi des informations via le réseau social (LinkedIn), telles que la promotion des vendredis de la prévention et des ateliers, des publications en lien avec l'actualité (octobre rose, journée mondiale de la santé mentale...). La page LinkedIn de l'ASSTV est suivie par 790 abonnés.

Un code couleur est établi en fonction des thématiques abordées :

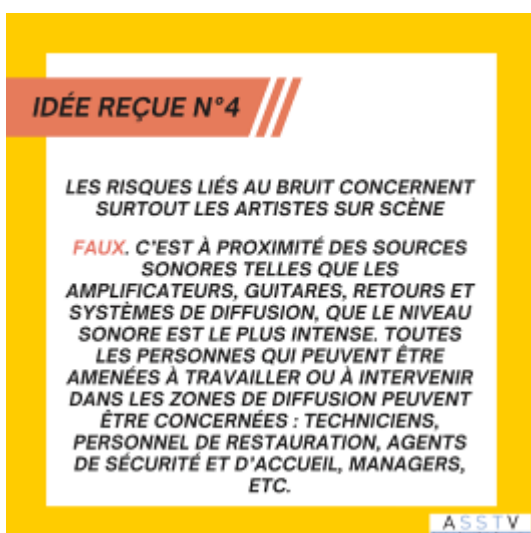
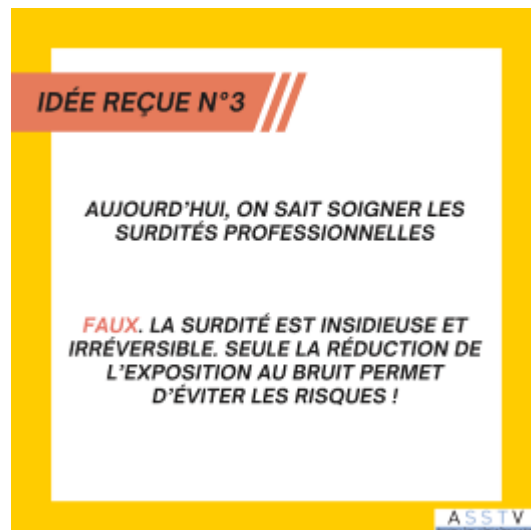
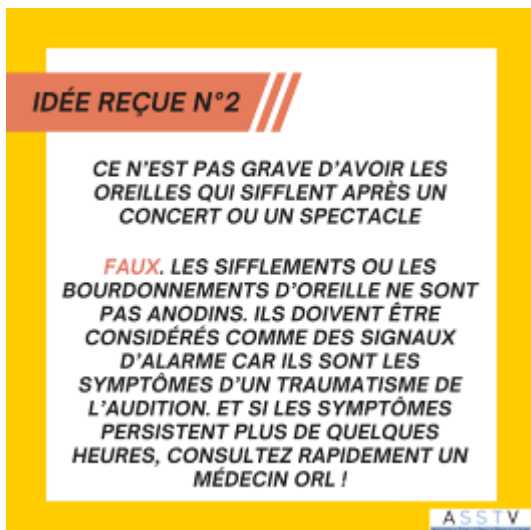
Vendredis de la Prévention

Ateliers

Événements ponctuels (SEEPH ; travailleurs saisonniers ; journée mondiale de la prévention du suicide...)

Annonces adhérent (Assemblée Générale ; rappel de déclaration d'effectif...)

Voici quelques exemples de visuels publiés sur l'année 2023 :



TMS

LES TMS SONT À
L'ORIGINE DE PLUS
DE 4 MALADIES
PROFESSIONNELLES
RECONNUES SUR 5

ASSTV

RÉPARTITION DES TMS
RECONNUS EN MALADIE
PROFESSIONNELLE EN 2018 :



MAIN, POIGNET,
DOIGT
35%



EPAULES
33%

ASSTV



GENOU
2%



COUDE
22%



DOS
7%

Source : INRS

ASSTV

VOUS SOUHAITEZ SAVOIR
COMMENT IDENTIFIER LES
FACTEURS DE RISQUE
RESPONSABLES DE L'APPARITION
DES TMS ?

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN
PLACE DES MOYENS DE
PRÉVENTION DES TMS DANS LE
CADRE DE L'ENTREPRISE ?

ASSTV

ALORS INSCRIVEZ-VOUS AU
VENDREDI DE LA
PRÉVENTION QUI SE
TIENDRA LE
06 OCTOBRE 2023

ASSTV

ATELIERS



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

Référent Santé Sécurité « Salarié Compétent »

Objectifs

- Comprendre le rôle, les missions et champs d'action du Référent Santé Sécurité au Travail
- Acquérir les connaissances et outils de base en prévention des risques professionnels

Programme et contenu

Introduction : rôle et missions d'un Service de Santé au Travail

- Rôle, missions, titres du Référent Santé Sécurité au Travail**
 - Se positionner dans l'entreprise
 - Maîtriser les documents obligatoires
 - Assurer des actions d'information et de sensibilisation
- Objectifs généraux de la prévention**
 - Les enjeux économiques, sociaux et juridiques d'une démarche de prévention
 - Les objectifs généraux de la santé et de la sécurité
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
- Outils au service de la prévention**
 - L'analyse des indicateurs santé sécurité : méthodes et solutions
 - Analyses de situations de travail : pratiques et réel
 - L'évaluation des risques professionnels
 - La Démarche
 - Délimitation des dangers et risques par situation de travail
 - Le Document Unique et plan d'action
 - Réaliser le suivi de ses actions de prévention

Modalités

- Planning, renseignements et inscriptions auprès d'Alexandra BENOISTIN (sensibilisation@sstst66.fr) - 05 49 98 64 03)
- Exposés didactiques avec support informatique
- Exercices pratiques avec mises en situations

Public
Salarié désigné pour assurer la mission de Référent Santé Sécurité au Travail (RSST)

Durée - Date
2 jours de formation (14 heures) avec exercices concrets de mise en situation

Lieux
Poitiers

Coût
Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

Groupe
12 personnes maximum

Contact
Gwénaëlle PINEAU
Ingénieure Prévention
sensibilisation@sstst66.fr

ASSTV
24 rue Salvator Allende BP 72 09002 POISSYVIEUX Cedex
Membre de l'Association Prévention - 0483000020
Assurance de Santé au Travail de la Région

Atelier « Référent Santé Sécurité au Travail » (RSST)

Depuis 2012, chaque entreprise a l'obligation de nommer un Référent Santé Sécurité au Travail (RSST). Soit l'entreprise dispose déjà des compétences en interne, soit elle doit former un salarié pour acquérir ces compétences.

Cet atelier se déroule sur deux jours (groupe de 12 personnes maximum) et est assuré par Gwénaëlle Pineau, Ingénieure en Prévention.

Par cet atelier, l'ASSTV forme les préventeurs de proximité de premier niveau chez nos adhérents.

En 2023, 3 Ateliers RSST réalisés soit 6 jours, pour 19 entreprises soit 22 salariés.

Depuis la mise en place de cet atelier en 2018, 229 Salariés Référent Santé Sécurité au Travail ont bénéficié de cet atelier. L'ensemble des salariés RSST formés seront questionnés en 2024 sur les besoins complémentaires en fonction de leurs missions. Selon les retours, l'ASSTV proposera des ateliers complémentaires.

Par ailleurs pour les ateliers RSST 2024, notre préventeur va y intégrer des outils ludiques numériques (tableau numérique interactif, mots clés revisités, et exercices en ligne...).



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

Atelier Document Unique



Contexte

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique sont les outils incontournables de la prévention et font parties de vos obligations réglementaires. Le code du travail n'impose pas de forme et il est parfois difficile d'orienter seul cette démarche. L'ASSTV vous propose un atelier pour vous accompagner dans cette démarche.



Objectifs

- ▶ Savoir identifier les dangers et les risques, les évaluer, les hiérarchiser afin de mettre en place le plan d'actions de prévention
- ▶ Proposer une méthode itérative et participative
- ▶ Retranscrire dans un document (proposition d'un outil d'évaluation)



Programme et contenu

Animés par des Ingénieures en Prévention, nos ateliers Document Unique vous proposent de vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des risques :

- ▶ Réglementation
- ▶ DUERP
- ▶ Ergoex de la prévention
- ▶ Méthode
- ▶ Outil ASSTV
- ▶ Mettre en place le plan d'action et réaliser un suivi des actions



Modalités

- ▶ Planning à demander et inscriptions.asstv@alexandra.drochon
- ▶ Inscription possible d'une ou plusieurs personnes par entreprise
- ▶ Groupe de 5 personnes maximum
- ▶ Exposés didactiques avec support informatisé
- ▶ Exercices pratiques



Public

Salariés, RSSI, employeurs, représentant des salariés, membres du CSE



Durée

½ journée
De 09h00 à 12h30
22 février 2023
6 avril 2023
6 juin 2023



Lieux

Poitiers



Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



Intervenants

Sylvie MIREBEAU et
Gwénaëlle PINEAU
Ingénieures en
Prévention



Contact

Alexandra DROCHON
sensibilisation@asstv86.fr
05 49 98 64 03

Atelier « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels »

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique sont les outils incontournables de la prévention et font parties des obligations réglementaires. Depuis 2023, chaque entreprise doit disposer d'un DUERP dématérialisé.

L'atelier DUERP se déroule sur une demie journée (groupe de 12 personnes maximum) et est assuré en binôme par Sylvie Mirebeau et Gwénaëlle Pineau, Ingénieures en Prévention. Il permet de former les salariés à l'identification des dangers et des risques, à leur évaluation et à leur transcription dans l'outil DUERP mis en place par ces deux préventeurs de l'ASSTV.

Interviennent également sur cet atelier, le psychologue ou la chargée d'actions RPS du service pour faire une sensibilisation sur l'évaluation des risques psychosociaux et présenter l'outil « Faire le point ».

Nos préventeurs peuvent être sollicités par la suite, par ces mêmes entreprises, pour les accompagner dans la mise en place de la démarche (création de groupe de travail dans le but de développer une démarche participative de l'ensemble des salariés) ou pour accompagner l'entreprise dans l'identification de ses risques professionnels.

En 2023, 5 Ateliers DUERP réalisés avec 28 entreprises dont 34 salariés ont suivi l'atelier.

Depuis la mise en place de cet atelier en 2019, 143 salariés ont suivi cet atelier. Nos préventeurs vont poursuivre cet atelier en 2024 en y apportant des outils ludiques, comme un jeu de carte, un quizz afin de dynamiser cet atelier et de poursuivre son développement.

ATELIERS



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

RISQUE CHIMIQUE

Prévenir les risques liés aux agents chimiques

Contexte

Les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur la santé et l'environnement. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre d'une prévention adaptée, permettant de préserver la santé et la sécurité des personnes. Cet atelier vous présentera l'outil SEIRICH de l'INRS (niveau 1) pour commencer une évaluation du risque chimique.

Objectifs

- ▶ Appréhender au mieux le risque chimique
- ▶ Savoir identifier les dangers et les risques liés aux produits et agents chimiques dangereux
- ▶ Connaître les effets sur la santé liés aux expositions
- ▶ Mettre en œuvre une démarche de prévention

Programme et contenu

- ▶ Définir le risque chimique
- ▶ Repérer les dangers et les risques liés aux agents chimiques
- ▶ Identifier les voies d'exposition et leurs effets sur la santé
- ▶ Prévenir le risque chimique
- ▶ Découvrir l'outil SEIRICH (niveau 1)

Modalités

- ▶ Inscriptions auprès d'Alexandra DROCHON
- ▶ Atelier destiné aux personnes qui débutent dans la prévention des risques chimiques
- ▶ Groupe de 12 personnes maximum

Public
Salariés, employés, représentant des salariés, membres du CSE

Durée - Date
1/2 journée
De 09h00 à 12h00
Jeudi 20 avril 2023

Lieux
Poitiers

Coût
Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

Intervenants
Stéphanie CHAUMET
Conseillère en Prévention

Contact
Alexandra DROCHON
secrete@asstv.fr | 05 49 98 64 03

ASSTV
24 rue Salvador Allende BP 12 86001 POISSIEUX Cedex
☎ 05 49 91 92 77
N° de déclaration Préfectorale : 08032022

ATELIERS



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

RISQUE CHIMIQUE

La démarche d'évaluation

Contexte

Le risque chimique : un risque complexe à appréhender et à maîtriser. L'évaluation du risque chimique est une obligation réglementaire et une étape incontournable de la démarche de prévention dont la finalité est d'adapter un plan d'action de prévention. Cet atelier vous présentera la démarche d'évaluation ainsi que l'outil SEIRICH de l'INRS (niveaux 2 & 3).

Objectifs

- ▶ Évaluer et hiérarchiser les risques liés aux agents chimiques dangereux
- ▶ Mettre en place un plan d'action de prévention
- ▶ Utiliser SEIRICH pour mettre en œuvre l'évaluation et la prévention des risques chimiques

Programme et contenu

Vous accompagner dans votre démarche d'évaluation du risque chimique

- ▶ Le contexte réglementaire
- ▶ Les enjeux de la prévention
- ▶ La démarche d'évaluation
- ▶ L'outil SEIRICH (niveaux 2 & 3)

Modalités

- ▶ Inscriptions auprès d'Alexandra DROCHON
- ▶ Pour ceux qui débutent dans la prévention du risque chimique il est préférable d'avoir participé à l'atelier « Prévenir les risques liés aux agents chimiques »
- ▶ Exercices pratiques (saisie d'une FDS, gestion des zones...)
- ▶ Groupe de 12 personnes maximum

Public
Salariés, employés, représentant des salariés, membres du CSE

Date - Durée
1/2 journée
De 09h00 à 12h00
Jeudi 1^{er} juin 2023

Lieux
Poitiers

Coût
Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

Intervenants
Stéphanie CHAUMET
Conseillère en Prévention

Contact
Alexandra DROCHON
secrete@asstv.fr | 05 49 98 64 03

ASSTV
24 rue Salvador Allende BP 12 86001 POISSIEUX Cedex
☎ 05 49 91 92 77
N° de déclaration Préfectorale : 08032022

Ateliers « Risque chimique »

Cet atelier se déroule sur une demie journée (groupe de 12 personnes maximum) et est animé en binôme par Stéphanie Chaumet et Patrick Gora, techniciens spécialisés en risque chimique.

Il était proposé sous deux sous-ateliers, l'un pour prévenir les risques liés aux agents chimiques, afin d'aider les entreprises à appréhender ce risque, savoir identifier les dangers et les risques liés aux produits et agents chimiques dangereux, connaître les effets sur la santé et mettre en œuvre une démarche de prévention. Une présentation de l'outil SEIRICH (niveau 1) est réalisée pour initier l'adhérent dans sa démarche d'évaluation du risque chimique.

Et le second sur la démarche d'évaluation du risque chimique et une présentation de l'outil SEIRICH (Logiciel d'Evaluation et d'information sur les risques chimique de l'INRS). Le but étant pour les entreprises d'évaluer et hiérarchiser les risques liés aux agents chimiques dangereux et mettre en place un plan d'actions.

En 2023, une entreprise (un salarié) a suivi un des ateliers risque chimique.

Depuis la mise en place de cet atelier en 2021, 17 salariés ont suivi cet atelier.

Pour l'année 2024, dans le but de dynamiser cet atelier, et de rendre la prévention du risque chimique plus attractive, une nouvelle version totalement refondue va être proposée. Elle se fera sous forme d'un atelier unique, animé en binôme, avec utilisation d'outils ludiques (jeux de cartes, stockage et incompatibilités, présentation d'EPI, buzzers...).

Prévention du risque suicidaire

Le Groupe sur le risque du suicide a organisé une réunion de sensibilisation à la Hune le 24 janvier 2023. Plus de 100 personnes y ont participées

Au-delà de l'activité médicale et des actions en milieu de travail, les efforts de l'année 2023 se sont concentrés sur la mise en place de la certification.

Afin d'anticiper la certification, la Direction a réuni dès le mois de mars 2023 un groupe de travail afin de recenser l'ensemble des procédures que nous avons écrites ces dernières années.

Au cours du mois de juin plusieurs groupes de travail se sont formés dans l'objectif de rédiger les procédures pour fin 2023 sur les sujets suivants :



- Fiche d'Entreprise et Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Métrologie, étude de poste et intervention ergonomique
- Risques Psycho-sociaux
- Risque chimique
- Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien En Emploi

Concernant l'élaboration des procédures pour le suivi individuel, le sujet étant particulièrement complexe, la CMT a été sollicitée le 30 juin, afin de constituer un groupe de travail avec 2 Médecins du Travail, 2 Infirmiers du Travail et 2 Assistantes Médicales pour constituer le groupe de travail qui sera piloté par le chef de projet et les deux responsables certification.

Le décret n°2022-1031 du 20 juillet 2022 sur la certification est paru au journal officiel précisant le cahier des charges qui s'impose à tous les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Le 30 août, l'AFNOR, a publié le référentiel de certification. Les 3 niveaux sont confirmés.

Niveau I valable 2 ans

Niveau II valable 3 ans

Niveau III valable 5 ans (ce qui correspond à une durée d'agrément normale donnée par laDREETS)

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 a décidé dans une approche prudentielle que l'ASSTV se prépare au niveau I pour le 30 avril 2025.

Parallèlement un COPIL a été constitué avec les membres suivants :

- Dr Pascal VAROUX, référent Médecin du Travail
- Dr Clémence LEFEVRE, référent Médecin du Travail
- Mme Sylvie MIREBEAU en qualité de représentante des Préventeurs
- Mme Audrey MASSON en référente des Assistantes Médicales
- M. Richard PASQUIER, Directeur Administratif et Financier ;
- M. Stéphane LE DUNF, Directeur Opérationnel des Systèmes d'Information et Responsable certification ;
- Mme Natacha RANGER, Assistante de Direction spécialisée dans les statistiques ;
- Mme Ludivine MARMUS, RRH et Responsable certification ;
- Mme Alexandra POTHON comme référente du métier d'Infirmier en Santé au Travail ;
- M. Dominique DERENCOURT, Directeur Général et Chef de Projet ;

Un état d'avancement a été présenté au Conseil d'Administration du 20 décembre 2023

Présanse a mis à notre disposition, un fichier Excel permettant, de donner l'état d'avancement des procédures de certification en fonction du niveau I, II ou III préparé.

Nous avançons correctement par rapport aux échéances fixées, à savoir, fin des procédures pour juin 2024 afin d'être en capacité de demander un audit à blanc en septembre, octobre 2024. A ce jour, le tableau d'avancement nous situe à 84 % de l'objectif.

Etat d'avancement par processus	Cocher le niveau que vous préparez									Note globale
	Nb Critères niveau1	Nb Critères niveau2	Nb Critères niveau3	A - Fait et formalisé	B - Fait et en cours de formalisati	C - Fait mais non formalisé	D - En cours de mise en place	E - Non fait	X - Non applicable	
	x									
M1 - Direction	6	8	8	8	0	0	0	0	0	133%
M2 - SMQ	8	8	8	5	1	0	0	2	0	72%
R1 - Gestion des adhérents	16	16	16	11	3	0	0	2	0	83%
R2 - Prévention des risques professionnels	13	18	23	7	3	0	5	8	0	71%
R3 - Suivi individuel	14	16	18	9	2	1	1	5	0	75%
R4 - PDP	8	12	16	4	5	2	1	4	0	97%
S1 - RH	2	2	2	2	0	0	0	0	0	100%
S2 - Communication	5	5	5	5	0	0	0	0	0	100%
S3 - SI	10	10	10	3	5	0	0	2	0	68%
S4 - Finances	5	5	5	3	2	0	0	0	0	90%
S5 - Logistique et immobilier	1	1	1	1	0	0	0	0	0	100%
	88	101	112	58	21	3	7	23	0	84%

Dans le cadre des procédures, la partie système de management de la qualité demande un engagement au plus haut niveau.

Aussi, le Président de l'ASSTV a proposé aux membres du Conseil d'Administration l'engagement ci-contre qui a été validé par les membres du Conseil d'Administration.

LETTRE D'ENGAGEMENT

Le Président, le Conseil d'Administration et le Directeur Général de l'ASSTV souhaitent affirmer et acter leur engagement de service aux adhérents et aux salariés, conformément à notre mission première qui est d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail et proposer un service de qualité à leur écoute et adapté à leurs besoins.

Conscient des enjeux liés aux fortes exigences de notre métier, répondant à une ambition que nous avons pour notre Service de Prévention et de Santé au Travail, son personnel et nos bénéficiaires, le Service s'engage dans une démarche de progrès volontariste. Nous considérons que cet outil est stratégique pour notre Service et garantit nos préoccupations dans l'atteinte de nos principaux objectifs :

La satisfaction des clients qui dépend de notre engagement à :

- Analyser et comprendre leurs besoins, y répondre rapidement et efficacement
- Les informer, les conseiller, leur apporter les moyens humains et techniques
- La contribution au développement économique et social du territoire

La prise en compte du contexte national et régional par :

- La connaissance de l'environnement législatif et réglementaire
- La mise en place de partenariats avec les acteurs de la prévention
- Le travail en réseau avec la profession, au niveau national ou régional, en vue notamment d'un partage des expériences et d'une mutualisation des moyens permettant d'assurer un service à valeur ajoutée

La Gestion des Ressources Humaines indispensable pour répondre aux besoins des clients :

- La préservation de la santé, la sécurité du personnel
- La formation tout au long du parcours professionnel
- La participation au renouvellement des professionnels de santé au travail
- La diversité des compétences de l'équipe pluridisciplinaire
- L'encouragement du dialogue social et la Qualité de Vie au Travail

La prise en compte de l'environnement par :

- La réduction des consommations d'énergies
- L'amélioration du tri sélectif des déchets
- La réduction de la consommation de papier
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le souci d'une saine et efficace gestion, par l'application de méthodes appropriées garantissant :

- L'équilibre des comptes
- La pérennité des finances
- Le maintien de la qualité de l'immobilier et des équipements (mobilier, matériels médical et prévention, systèmes d'information...)

Pour s'assurer de la meilleure réussite possible, les forces de l'ASSTV resteront concentrées sur la seule offre socle, sans développer pour le moment d'offre complémentaire.

La politique de progression est la clef de la rentabilité de tout système de management et le retour sur les investissements engagés pour conduire cette stratégie d'entreprise ne peut s'obtenir que par l'amélioration programmée et constante des résultats, pour cela nous orientons notre engagement sur un axe d'amélioration continue. Il est bien entendu, que chaque professionnel, mène ses missions en toute impartialité et les médecins en toute autonomie dans leurs actes médicaux.

Nous nous engageons également à mettre à disposition les moyens nécessaires pour animer et améliorer notre organisation suivant les exigences du référentiel de certification.

Nous engageons aussi tout le personnel du Service à tout mettre en œuvre pour atteindre notre but commun.

Fait à Poitiers le 20 décembre 2023

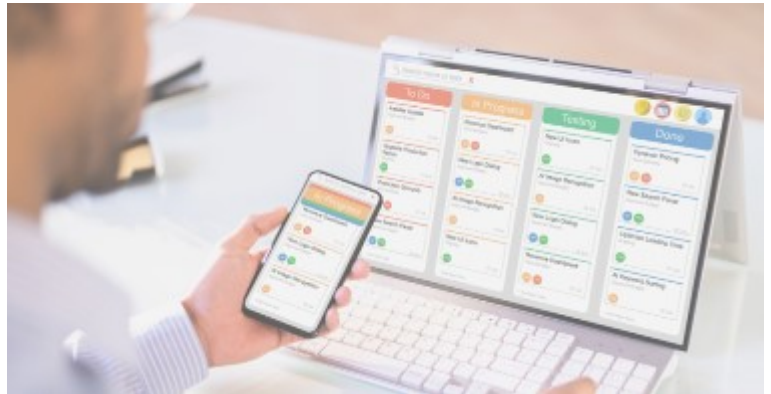
Le Directeur Général
Dominique DERENANCOURT

Le Président
Jean-Claude DUPRAZ

Logiciel Métier

Nous avons également en 2023, préparé l'évolution et le changement de logiciel métier pour répondre aux exigences de la loi du 2 août 2021 et aux demandes de la certification.

Le changement est programmé pour le 5 avril 2024.



Centre médical

Le 1er juin 2023, nous avons emménagé sur notre nouveau Centre Médical de Montmorillon.



Remerciements

Je profite de ce rapport d'activité pour remercier l'ensemble des professionnels du Service, Assistantes Médicales, Infirmiers et Médecins du Travail, l'ensemble des Préventeurs et des Techniciennes HSE, Cellule PDP-MEE, pour leur implication dans l'activité réalisée sur toute l'année. Je n'oublie pas mes collègues du service Administratif qui réalisent un travail qui ne se voit pas toujours !







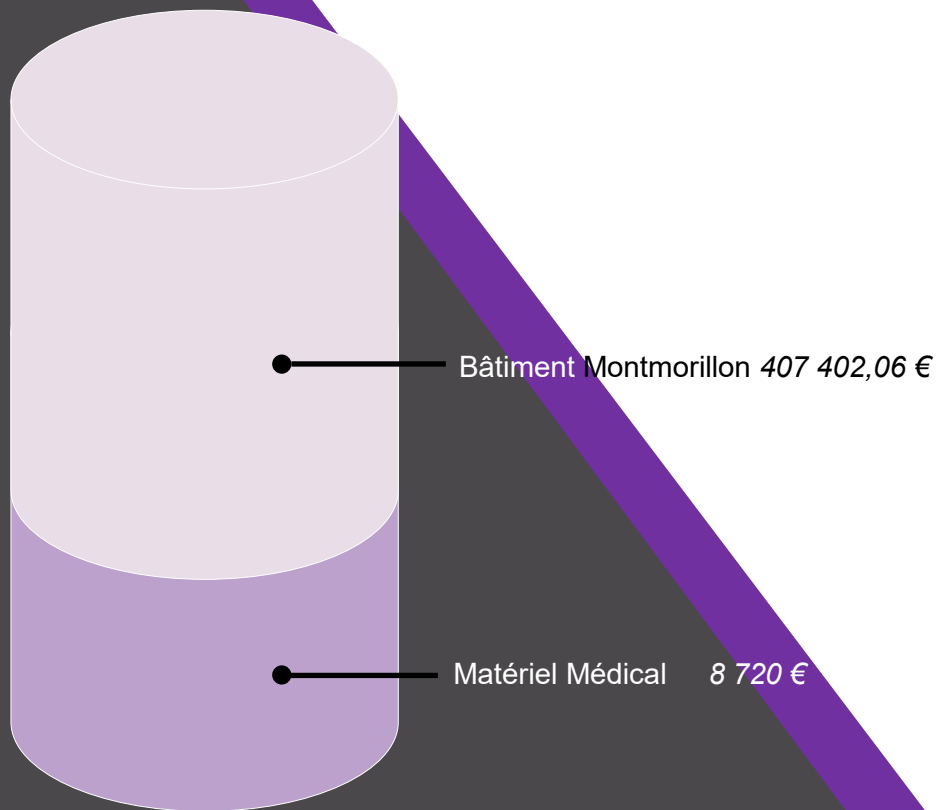
INVESTISSEMENTS ET COUTS



47 INVESTISSEMENTS 2023

48 FORMATION

49 RÉSULTATS FINANCIERS



TOTAL : 416 122,06 €

FORMATION

Le plan de compétence 2023 représente un investissement de 476 036,54 €. L'effort de formation représente 7,53 % de la Masse Salariale 2023.

2023							
CATEGORIES	NOMBRE D'HEURES	SALAIRE	COÛT PÉDAGOGIQUE	TRANSPORT	HOTEL	REPAS	Total
Administratif	417	23 411,42 €	6 014,50 €	1 766,83 €	124,05 €	111,80 €	31 428,60 €
Assistants Médicaux	1 049	28 911,20 €	19 054,92 €	2 299,53 €	1 015,04 €	1 371,31 €	52 652 €
Cellule PDP-MEE	213	7 029,08 €	7 833,50 €	341,40 €	520,35 €	160,38 €	15 884,71 €
Infirmiers Santé Travail	1420,5	52 800,97 €	38 810,70 €	6 795,50 €	5 915,10 €	3 021,37 €	107 343,64 €
Médecins du Travail	1 301,5	119 212,09 €	41 346,31 €	9 919,75 €	7 015,78 €	1 227,66 €	178 721,59 €
Préventeurs	522	20 680,87 €	14 468,46 €	1 794,37 €	646,52 €	628,19 €	38 218,41 €
Techniciens Hygiène Sécurité	1 031,5	31 500,26 €	10 031 €	3 922,76 €	5 032,38 €	1 301,19 €	51 787,59 €
TOTAL	5955	283 545,89 €	137 559,39 €	26 840,14 €	20 269,22 €	7 821,90 €	476 036,54 €



Les états ci-après suivent la même présentation que l'année 2022. Suivant nos obligations, il s'agit d'une comptabilité d'engagement et non pas de trésorerie. Le résultat de la variation de trésorerie s'élève à + 1 920 734 € au 31 décembre 2023 par rapport à 2022.

Compte tenu de la taille du Service et de son régime fiscal, ce sont les chiffres de la comptabilité, établis selon le plan comptable national et authentifiés par les commissaires aux comptes, qui doivent être pris en considération.

Les résultats comptables définitifs seront donc arrêtés à compter du 15 Mars 2023.

L'écart par rapport au budget en matière de Cotisations s'élève à + 816 K€ soit + 7,28%.

Les cotisations per capita pour les nouveaux salariés ont été sous-estimées de 358 K€.

Le total des charges est plus important de 439 K€ par rapport au prévisionnel lié au versement sur notre contrat IFC (+200 000€) et à la masse salariale (les recrutements réalisés en fin d'année 2022 ont impacté toute l'année 2023). Nous avons effectué des travaux importants de rénovation en matière de câblage informatique, de climatisation réversible.

Globalement, les dépenses courantes et récurrentes sont supérieures au budget de 20,7 %.

En matière de salaires et charges sociales, le réalisé est supérieur au budget de 2,65 % en tenant compte de la provision des primes pouvoir d'achat (Primes Macron) et de la prime d'intéressement (150 000€).

Finalement notre résultat Net est positif.

Le comparatif avec 2022 montre des cotisations 16,92 % hors cotisations sur exercices antérieurs.

Sur le plan des dépenses, les rémunérations et charges sociales sont en forte hausse de 16,10 % par rapport à 2022 du fait de l'impact sur toute l'année 2023 des recrutements de médecins réalisés en fin d'année 2022.

Les frais de fonctionnement augmentent de 10,26 % notamment liés aux travaux de rénovation (câblage informatique, climatisation éclairage LED), au versement sur l'assurance IFC.

Il ressort un Excédent après IS et avant participation de 374 898 €.



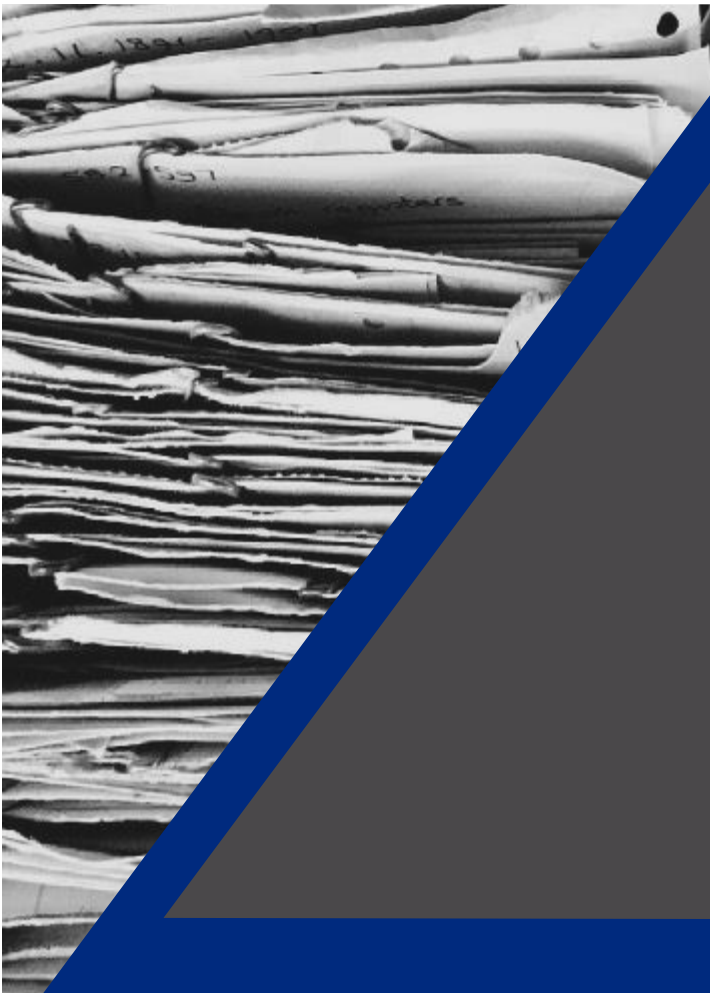
PRODUITS	Montants	Montants
NATURE	BUDGET 2023	REALISE 2023
COTISATIONS PER CAPITA ECH AN- NUELLE	3 537 013	3 969 309
COTISATIONS PER CAPITA ECH TRI-	6 490 936	6 456 038
COTISATION PER CAPITA NVEAU SALA-	204 606	562 337
COTISATIONS/EXERC.ANTE	380 000	395 848
COTISATIONS VISITES	575 000	616 693
AUTRES COTISATIONS	15 000	18 109
TOTAL COTISATIONS	11 202 555	12 018 334
PRODUITS DIVERS DE GESTION		598
SUBVENTION		
PRODUITS FINANCIERS	23 000	144 023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		12 498
TRANSFERTS DE CHARGES et RBT IJ	24 000	304 565
TOTAL DES PRODUITS	11 249 555	12 480 017

CHARGES	Montants TOTAUX	Montants TOTAUX
NATURE	BUDGET 2023	REALISE 2023
SS TOTAL COMPTES 60 ACHATS	170 600	189 628
SS TOTAL COMPTES 61 SERVICES EX- TERIEURS	568 590	831 562
SS TOTAL COMPTES 62 AUTRES SERV.EXTERIEURS	432 925	394 628
TOTAL ACHATS ET SERVICES EXTE- RIEURS	1 172 115	1 415 175
TOTAL IMPOTS ET TAXES	418 144	372 616
SALAIRES	6 627 914	7 086 851
CHARGES SOCIALES	2 965 702	2 792 976
TOTAL SALAIRES ET CHARGES SO-	9 593 616	9 879 827
CHARGES DIVERSES	10 150	14 584
CHARGES FINANCIERES	27 361	24 271
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 250	6
DOTATIONS PROV ET AMORT	285 000	273 032
TOTAL DES CHARGES	11 508 636	11 980 153
IMPOT SOCIETE		124 966
RESULTAT	- 259 081	374 898





CONCLUSION



53

PROSPECTIVES 2024—2025

Nous poursuivons la mise en place la réforme du 2 août 2021. En conséquence, nous prévoyons un programme pluriannuel entre 2024 et 2025

Prospectives 2024 → 2025

54 RECRUTEMENTS
PRÉVISIONNELS À 2 ANS

55 IMMOBILIER

55 CPOM

55 SYSTÈME D'INFORMATION

56 LES ORIENTATIONS DE LA
FORMATION À 2 ANS

RECRUTEMENTS PRÉVISIONNELS À 2 ANS

2024

- Un Médecin du Travail pour renforcer le Sanital
- Un Médecin du Travail pour l'avenir du Centre de Loudun
- Recrutement d'un Directeur adjoint en prévision du départ en retraite du Directeur Général
- Recrutement d'une Infirmière en Santé au Travail en prévision d'un départ en retraite d'un Médecin du Travail sur le Sud-Vienne

2025

- Recrutement d'un Responsable Comptable en prévision du départ en Compte Epargne Temps et en retraite du Directeur Administratif et Financier
- Un Médecin du Travail pour le centre de Châtelleraut en prévision de départ en retraite d'un Médecin du Travail



IMMOBILIER

Sur le plan immobilier, nous avons mis en vente le centre de Joany afin de construire un nouveau bâtiment sur le terrain du Sanital et de regrouper dans le nouveau bâtiment l'ensemble des équipes médicales et préventeurs au même endroit.

CPOM

Nous devons également préparer un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DREETS et la CARSAT.

SYSTÈME D'INFORMATION



En avril 2024 nous basculerons sur le logiciel uEgar, ce qui nous permettra d'offrir de nouvelles fonctionnalités aux entreprises et aux salariés que nous suivons.



Nous allons également refondre entièrement notre Site Internet afin de proposer 3 espaces, un pour les employeurs, un pour les IRP et un pour les salariés.



En 2025, afin de poursuivre notre modernisation de nos systèmes d'information, nous basculerons sur Office 365.

LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION À 2 ANS

Infirmiers en Santé au Travail

Poursuivre les formations des Infirmières en Santé au Travail dans le respect de la nouvelle réglementation en vigueur, conformément au décret n° 2022-1644 du 27 décembre 2022

Collaborateurs Médecins

Poursuivre les formations des Collaborateurs Médecins

Cellule PDP-MEE

Développer les formations concernant la cellule PDP-MEE

Techniciennes Hygiène Sécurité

Mettre en place un programme de formation pour les Techniciennes Hygiène Sécurité concernant la fiche d'entreprise et l'accompagnement au DUERP

Ergonomie

Finaliser le cycle de formation d'Ergonomie concernant Evelyne SCHNEIDER

Equipes médicales et pluridisciplinaires

Maintenir le niveau de compétence des équipes médicales et pluridisciplinaires

En synthèse, sur l'année 2024, il nous faut nous préparer à la certification et les exigences de l'offre socle.

En fonction de l'ensemble de ces éléments, nous pouvons dire que nous sommes sur la bonne voie !



ASSTV

ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE LA VIENNE